

Aujourd'hui: Chaud et humide. Averses ou orages en fin de journée

Minimum 20° Maximum 33°

Demain: Beau et moins chaud

DETAILS PAGE 2

Aujourd'hui



A10 CAUDE LAVERDURE

L'ambassadeur du Canada en Haïti admet que l'accroissement de l'aide canadienne appuie le processus de démocratisation en cours.

A3 JARDIN BOTANIQUE

Un vandale s'introduit dans le Jardin botanique et y détruit 103 érables de Norvège qui devaient être transplantés à travers Montréal.

C1 MARCHÉ DE L'AUTO

Tandis que les autres importateurs marquent le pas, les Japonais portent à 22,9 pour cent leur part du marché canadien de l'automobile.

Sommaire

Annonces classées..... B10 et C7

Arts et spectacles

Informations..... B5 à B9

horaires..... B12

Bandes dessinées..... B12

Décès, naissances, etc..... C11

Economie..... C1 à C6

Editorial..... B2

Etes-vous observateur?... B10

Feuilleton..... C7

Horoscope..... B11

Information nationale..... B1

Le monde..... A10

Mots croisés..... C9

•Mot mystère•..... B13

Special De Gaulle..... A8-A9

Television..... B5

Tribune libre..... B3

TABLOID SPORTS

Mots croisés..... S10

Tom Lapointe..... S6

Babillard..... S12

GREY

MESSAGE PERSONNEL DE CHARLÈTE À TURNER

REPLISSEZ ET FAITES SUIVRE.

Le mouvement «anti-sikh» prend de l'ampleur au pays

Un deuxième réfugié soupçonné de faire partie d'une organisation militante

d'après Canadian Press
HALIFAX

L'identification d'un deuxième des 174 réfugiés sikhs comme appartenant à une organisation militante dont les membres se disent «prêts à tuer si on leur en donne l'ordre» semble devoir renforcer l'opinion manifestée par la majorité des Canadiens — y compris beaucoup de membres de la communauté sikhe — à savoir que les réfugiés devraient

être renvoyés chez eux sans autre forme de procès.

L'homme est l'un des neuf Sud-Asiatiques dont la détention a été ordonnée à l'issue des audiences en immigration qui se sont déroulées toute la semaine à Halifax. Deux d'entre eux sont détenus pour des raisons d'ordre médical, tandis que les sept autres sont considérés comme susceptibles de porter atteinte à la sécurité du pays.

Les 164 sikhs restants seront

élargis dès qu'ils auront trouvé des garants prêts à verser une caution s'établissant, selon les cas, entre \$3 000 et \$9 000.

A ce sujet, Gurcharan Singh, secrétaire de la Fédération des sociétés sikhs du Canada, a déclaré hier que son organisme, qui se dit le porte-parole des 200 000 sikhs du Canada, s'efforçait présentement de recueillir des garanties représentant une somme totale de près de \$500 000. Les cautions

VOIR SIKH EN A 2

Poindexter et Casey ont voulu manipuler Reagan, accuse Shultz

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
WASHINGTON

En sept heures de témoignage captivant et parfois émouvant, le chef de la diplomatie américaine a tracé hier le portrait d'un président désinformé et manipulé par au moins deux de ses principaux conseillers.

M. George Shultz s'est décrit comme «le seul qui voulait que le président apprenne les faits». Il a manœuvré à contre-courant dans une «melee générale», a-t-il dit, pour empêcher feu le directeur de la CIA, William Casey, et l'ex-conseiller à la sécurité nationale, le contre-amiral John Poindexter, de tromper Ronald Reagan. En novembre dernier lorsque l'affaire iranienne est devenue publique, MM. Casey et Poindexter étaient «en conflit d'intérêts» avec le président, a-t-il dit. «Ils tentaient d'utiliser son don de

grand communicateur pour faire un discours, une conférence de presse, qui les tireraient personnellement d'affaire», même au prix de fausses déclarations présidentielles. Après la conférence, le secrétaire d'État a présenté au président la liste des faussetés qu'il avait relayées. «Ce n'est pas le genre de discussion que j'aurais pensé avoir un jour avec le président des États-Unis», a dit M. Shultz. «On a crié (bark-off) tout du long.»

Entre autres, M. Shultz était — et reste — convaincu que les contacts avec les Iraniens étaient, malgré les apparences et la conception qu'en avait le président, un échange d'armes contre des otages. De plus, le président affirmait que l'Iran avait cessé de promouvoir le terrorisme pendant cette période, ce que M. Shultz conteste. «Le président recevait de la fausse information sur l'Iran parce que la CIA était elle-même trop impliquée

VOIR SHULTZ EN A 2



« Tout est calme ! »
Le « Gas Prince », l'un des deux pétroliers koweïtiens (avec le « Bridgeton ») habilités à battre pavillon américain, poursuivait hier, sous escorte américaine, sa route vers le Koweït, sans avoir été l'objet d'aucune semonce de la part des forces iraniennes. Nos informations, page A 10
PHOTOLASER REUTER

Le libre-échange scruté en commission parlementaire

Bourassa convoque les groupes intéressés pour le 14 septembre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

À moins d'un revirement, c'est à la mi-septembre, vraisemblablement le 14, que débutera la commission parlementaire mise sur pied par le gouvernement du Québec, pour scruter un éventuel accord sur le libre-échange avec les États-Unis, a-t-on appris hier.

D'autre part, La Presse a appris que le gouvernement compte publier, d'ici à dix jours, l'avis demandant à tous les groupes intéressés à se faire entendre, de présenter leur mémoire avant la fin du mois prochain. On s'attend à ce qu'une kyrielle d'organismes — syndicaux, patronaux, financiers et culturels — profitent de

l'occasion pour exprimer leurs vues.

Joint hier dans le Maine où il est en tournée, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a reconnu qu'il prévoyait «pour la mi-septembre» une semaine, sinon deux, de débats sur ce dossier du libre-échange.

Des négociations à ce sujet sont en cours depuis un certain temps entre les adjoints parlementaires du gouvernement et de l'opposition péquiste.

Selon les informations obtenues, le Parti québécois exige que ces audiences soient télévisées. Le gouvernement n'entend pas s'opposer à ce que les mémoires et les échanges soient télédiffusés sur la chaîne des débats de l'Assemblée nationale, a dit en substance le premier ministre.

«Le libre-échange sera le sujet

politique le plus important de l'automne», a dit M. Bourassa.

L'opposition veut aussi que les ministres du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, de l'Agriculture, M. Michel Page, et de la Culture, Mme Lise Bacon, comparaissent devant la commission.

Pour M. Bourassa, toutefois, ces ministres peuvent parfaitement participer à cette commission plénière sans y être appelés comme témoins. «Ils peuvent exprimer leur point de vue et comme j'ai fait à la commission sur l'Accord du lac Meech, répondre aux questions», a-t-il soutenu.

Le PQ demande également de pouvoir entendre le représentant québécois au sein de l'équipe de négociations bilatérales, M. Jake Warren, quitte à ce que ce témoi-

gnage se déroule à huis clos, compte tenu du caractère délicat des pourparlers avec Washington.

Selon M. Bourassa, compte tenu d'un tel échéancier, une commission pourrait compter sur un accord presque arrêté entre Ottawa et Washington, tout en ayant encore la possibilité d'intervenir pour faire rectifier le tir, avant l'échéance ultime du 5 octobre prévu pour un accord entre les deux pays. D'autres commissions pourraient être convoquées après cette date, a dit en substance M. Bourassa.

Une éventuelle entente doit être déposée avant cette date devant le Congrès américain pour emprunter la «voie rapide», c'est-à-dire le processus par lequel les représentants ne pourront qu'adopter ou refuser d'un bloc

l'accord, sans possibilité d'amendement.

Sans vouloir confirmer ces négociations, le chef de l'opposition péquiste, M. Pierre Marc Johnson, a fait savoir que son parti comptait sur le gouvernement pour qu'il publie la série d'études d'impact sur les divers secteurs de l'économie canadienne.

Pour son frère Daniel, ministre de l'Industrie et du commerce, «ce qui est publiable» sans mettre dans l'embarras des compagnies en particulier le sera. Toutefois, «beaucoup des données statistiques seront desuetes. Les dernières séries statistiques remontent à 1982», a-t-il dit, soulignant que pour la période suivante il fallait se baser sur les tendances plutôt que sur les données absolues.

Le «Vive le Québec libre» du général de Gaulle a vingt ans

LOUIS FALARDEAU

Vingt ans déjà ce «Vive le Québec libre!» En ce 24 juillet 1967, 500 000 Montréalais s'étaient massés le long de la rue Sherbrooke pour voir et acclamer le général de Gaulle qui était déjà un morceau d'histoire. (Voir autres textes et photos en pages A 8 et A 9)

Les indépendantistes, à l'appel du RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale), avaient choisi de se regrouper devant l'hôtel de ville, dernière étape du cortège présidentiel. Cela leur permettait, sinon d'être majoritaires, du moins de dominer, avec leurs pancartes et leurs slogans, la foule de 15 000 ou 20 000 personnes qui y attendaient l'illustre visiteur.

Il n'avait pas été prévu que de Gaulle parle aux Montréalais. Il devait plutôt traverser l'hôtel de ville en compagnie de son hôte, le maire Jean Drapeau, et du premier ministre Daniel

Johnson, qui l'accompagnait depuis Québec, pour aller adresser la parole aux quelques centaines de notables qui l'attendaient depuis plus d'une heure déjà — il était 19 h 30 — dans les jardins, à l'arrière.

Mais Charles de Gaulle, qui avait parlé aux gens de la Vieille Capitale, la veille, et fait six allocutions le jour même dans autant de villes le long du Chemin du Roy, trouvait inconcevable de ne rien dire à ceux qui avaient fourni l'apothéose des 36 heures de bonheur pur qu'il venait de vivre.

Le maire Drapeau, sensible surtout aux slogans indépendantistes qui écorchaient ses oreilles, a bien tenté de limiter à une brève apparition au balcon le contact entre l'idole et la foule. Mais la volonté du général et la présence

VOIR DE GAULLE EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN A 8



Enrichissez vos **PLACEMENTS**

Consultez votre conseiller!

TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS

10% 5 ans INTERÊT ANNUEL
9 3/8% 3 ans INTERÊT ANNUEL
8 5/8% 15 mois INTERÊT À L'ÉCHÉANCE

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT

	3 ans*	5 ans**
Actions canadiennes	20,10%	21,93%
Obligations	18,18%	17,21%
Hypothèques	14,42%	14,86%
Actions américaines	28,95%	

Aucuns frais d'ouverture, de fermeture ou de transfert
*Rendement annuel composé du 30 juin 1984 au 30 juin 1987
**Rendement annuel composé du 30 juin 1982 au 30 juin 1987

BÉNÉFICES PLUS

7% 10 000\$ et plus

Le super-compte épargne-chèques dont le taux d'intérêt croît avec le solde!

1/8% pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats de dépôts garantis 1 à 5 ans

Laval, Place du Carrefour, 982-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean, 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland, 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques, 861-8383
Mtl/University, 1100, University, 871-7200
Anjou, Place d'Anjou, 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon, 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello, 468-2500
Hull, 120, Promenade du Portage, 771-3227

SUITE DE LA UNE

SIKH

Le mouvement «anti-sikh» prend de l'ampleur au pays

doivent être signées par des individus et non par des organisations, mais les signataires ne sont pas tenus de fournir de l'argent comptant, une simple garantie suffisante.

Néanmoins, si les 164 personnes qui s'efforcent ainsi de se trouver des garants n'y réussissent pas avant jeudi prochain, il leur faudra subir une nouvelle audience en révision de détention. En vertu de la législation canadienne, en effet, ce processus doit être réexaminé par un arbitre tous les sept jours.

Et pour l'instant, tout porte à croire que les 164 réfugiés éprouveront certaines difficultés à se trouver les bons samaritains nécessaires. Jusqu'à maintenant, un seul sikh, Amrik Singh Dhinsa, y a réussi: il a été libéré hier après-midi, après qu'un compatriote résidant à Dartmouth eut engagé à son endroit une caution de \$ 5 000.

«J'aimerais en savoir un peu plus sur les antécédents d'une personne avant de m'engager», a déclaré Gusheran Singh Toor, qui réside à Halifax. «C'est une grosse responsabilité, et je voudrais être certain de ne pas courir trop de risques.»

Un bon nombre de sikhs sont par ailleurs d'avis qu'on exige d'eux un effort trop considérable. Selon Surender Singh, professeur à l'Université Dalhousie, «lorsqu'on nous demande de fournir des aliments, d'assurer la représentation légale, de verser l'argent et de signer les garanties nécessaires, et enfin de loger les postulants chez nous, je pense que cela devient un peu trop.»

A travers le Canada, la population semble d'ailleurs d'avis que cette affaire constitue un abus de l'hospitalité canadienne.

Si le «Renvoyez-les chez eux» qu'a crié hier un automobiliste en passant devant la base où sont hébergés les sikhs reflète une opposition qui ne se manifeste généralement pas d'une façon aussi hostile, il demeure que des lettres reçues par les journaux ou des opinions formulées dans les émissions de radio, on peut conclure que les visiteurs ne sont pas les bienvenus.

«La perception générale est que puisqu'ils sont entrés au Canada illégalement, on devrait les embarquer sur un navire et les renvoyer chez eux», précise Rick Howe, animateur à la station CICH de Halifax, qui précise que ce sentiment ne semble aucunement motivé par des considérations raciales. La plupart des interlocuteurs, souligne-t-il, paraissent plutôt en butte à des préoccupations liées à l'emploi et à la menace terroriste.



A l'instar d'une majorité de Canadiens, ce soudeur de 40 ans de l'Alberta croit que les réfugiés devraient être renvoyés chez eux sans autre forme de procès.

Il n'est pas jusqu'au maire de la ville, Ron Wallace, un critique acharné de la politique fédérale sur l'immigration, qui n'affirme qu'Ottawa devrait fournir à tous ces réfugiés un billet de retour dans leur pays. Dans une lettre au premier ministre Mulroney, M. Wallace souligne qu'il n'a jamais été témoin d'une réaction aussi vive de la part de la population depuis qu'il est maire de Halifax.

L'opinion du maire est d'ailleurs partagée par le premier ministre conservateur John Buchanan, qui affirme que les Sud-Asiatiques ne devraient absolument pas être autorisés à demeurer dans le pays. «Sinon, dit-il, les vannes se trouveront ouvertes, et tout le monde cherchera à venir ici de la même façon.»

Ces réactions ont évidemment mis en fureur l'avocat torontois, Me Mendel Green, dont la firme représente les 174 Sud-Asiatiques, qui se demande si MM. Wallace et Buchanan «sont des Canadiens ou des nazis».

SHULTZ

Poindexter et Casey ont voulu manipuler Reagan, accuse Shultz

dans l'opération», a-t-il dit. Plusieurs fois hier le secrétaire d'État a affirmé qu'il doutait de la valeur des renseignements fournis par la CIA à cause du rôle politique qu'avait revêtu son directeur, William Casey.

Le secrétaire d'État a révélé avoir offert trois fois sa demis-

sion, le plus récemment en août dernier lorsqu'une «véritable guérilla» s'est engagée entre deux membres du personnel de la Maison-Blanche et lui-même. Un d'entre eux, Jonathan Miller, qui a démissionné en mai, «voulait me mettre hors jeu», a dit M. Shultz, qui s'est senti «mis à l'écart» par la présidence et «mal vu» par la CIA.

Le secrétaire d'État a expliqué qu'il était opposé à l'initiative iranienne dès le début et a relaté deux réunions pendant lesquelles le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, et lui ont tenté de dissuader le président. Le 5 décembre 1985, «le président semblait un peu impatient» d'entendre ses objections, «car il était très inquiet pour les otages et très intéressé par l'initiative». A un moment, M. Weinberger a même demandé au président s'il «était vraiment intéressé à entendre mon opinion». Le secrétaire à la Défense a alors soulevé une objection quant à la légalité de l'opération, ce à quoi le président a répondu: «Les Américains ne me pardonneront jamais si j'abandonne les otages à cause d'une argutie légale.» A la blague, il a ajouté, selon M. Shultz, «les heures de visite (à la prison) sont le jeudi».

MM. Shultz et Weinberger pensaient l'avoir convaincu, mais le 6 janvier 1986 lors d'une seconde réunion, ils ont été mis en minorité. «Ça me semblait irreal, je ne pouvais croire que des gens pourraient vouloir faire une telle chose. L'idée était si mauvaise.» Par la suite, M. Shultz n'a que rarement été informé du déroulement de l'opération. Selon le secrétaire, en juin 1986, Poindexter l'a assuré que l'initiative avait cessé. «Je l'ai cru, a dit M. Shultz, après tout, combien de fois faut-il échouer (à faire sortir les otages) avant d'arrêter?»

Commentant la manière dont ces négociations se sont déroulées, M. Shultz s'est exclamé: «Regardez ces ententes, c'est pitoyable, complètement favorable (à l'Iran), c'est fou... (les négociateurs américains) se sont fait les siver.»

Lorsque l'affaire a éclaté en novembre 1986, le secrétaire d'État a suggéré au président de «faire connaître les principaux faits, expliquer que cela ne se reproduira plus». Mais lors de sessions d'information à la Maison-Blanche, il est devenu «mal à l'aise» puisqu'à une occasion M. Poindexter affirmait que les ventes d'armes s'étaient élevées à 1 000 missiles, mais la fois suivante il disait 2 000. Des documents internes alors distribués étaient «malhonnêtes». M. Shultz a averti Ronald Reagan: «Nous avons été trompés». «Vous me dites des choses que je ne savais pas», lui a dit le président lors d'une conversation. «Mais je n'ai pas presque rien moi-même», a rétorqué le secrétaire d'État, «alors vous ne recevez pas l'information dont vous avez besoin».

Après la conférence de presse du 19 novembre, M. Reagan a accepté de donner à M. Shultz la direction du dossier. Lors d'une rencontre, déjà prévue, avec un responsable iranien le 13 décembre, l'envoyé du secrétaire d'État a découvert que plusieurs promesses avaient été faites à l'Iran, notamment celle de faire pression sur le Koweït pour obtenir la libération de 17 militants shiites emprisonnés pour actes de terrorisme.

Cette révélation «m'a donné mal au ventre», a dit M. Shultz, qui en a informé le président le lendemain. «Je ne l'ai jamais vu si furieux», a-t-il dit. «C'est comme si quelqu'un lui avait donné un coup de pied dans l'estomac... Le président a finalement réalisé que quelque chose avait tourné spectaculairement mal.»

Le secrétaire d'État a proposé trois changements majeurs au fonctionnement de l'exécutif pour qu'une telle chose ne se reproduise pas:

- que la CIA ne s'occupe plus de la formulation de la politique étrangère;
- que les membres du cabinet aient leurs bureaux dans le complexe de la Maison-Blanche et deviennent le véritable «personnel» du président;
- que seuls les responsables qui ont à répondre de leurs actes devant les électeurs ou le Congrès (comme les membres du cabinet) prennent des décisions politiques importantes (comme le détournement de fonds).



Le secrétaire d'État George Shultz

Le témoignage de M. Shultz a été remarquablement bien reçu par les membres de la commission. Le vice-président républicain Warren Rudman a déclaré que le pays avait besoin de héros «qui ont une politique ferme sans mentir, sans détruire des documents, sans tromper les élus». «Vous êtes ce genre de héros», a-t-il dit.

DE GAULLE

Le «Vive le Québec libre» du général de Gaulle a vingt ans

providentielle d'un micro devaient avoir raison de l'obstination du maire.

Il a donc parlé. Ce ne fut pas un grand discours classique comme il savait en faire quand il le fallait, mais plutôt quelques mots pour dire sa joie. Le ton était d'ailleurs bonhomme plutôt que grandiloquent et un petit sourire, celui qu'ont les hommes politiques quand on leur dit très fort qu'on les aime, éclairait son visage.

Il a dit d'abord, malicieusement: «Je vais vous confier un secret que vous ne répéterez pas. Ce soir ici, et tout le long de ma route, je me trouvais dans une atmosphère du même genre que celle de la Libération».

Suivirent quelques autres phrases, toutes acclamées par la foule survoltée qui voulait entendre, et qui le criait, les quelques mots, en noir sur blanc, qui allaient sceller son adhésion, annoncée depuis la veille, à la thèse de l'indépendance du Québec.

Il le savait sûrement s'il ne savait pas, comme certains l'ont soutenu, à quel point ces mots seraient explosifs. Il les dit donc. Après un «Vive Montréal!» et un premier «Vive le Québec!», il redit «Vive le Québec!» et ajouta, après une brève hésitation toute rhétorique, «libre», complétant ainsi sa pensée... et le slogan du RIN!

Après un bref moment de silence stupéfait, la foule manifesta sa joie par une immense clameur qui prit fin longtemps après que le géant de 76 ans eut rejoint les notables interloqués.

Restait à voir et à assumer les réactions.

Le gouvernement du Québec ne pouvait se plaindre d'un événement qu'il avait souhaité et organisé et se montra solidaire du général.

Daniel Johnson, qui avait tout fait pour que de Gaulle vienne au Québec et qui avait clairement sollicité son aide pour l'émancipation du peuple québécois, se serait certes contenté de phrases moins spectaculaires, mais bien plus lourdes de sens, dites la veille à Québec. Par exemple: «On assiste ici, comme en maintes régions du monde, à l'avènement d'un peuple qui veut, dans tous les domaines, disposer de lui-même et prendre en mains ses destinées.»

Surtout que M. Johnson, par l'accueil absolument extraordinaire que les «indépendantistes» de son entourage avaient minutieusement organisé au général, était en bonne partie responsable de son débordement d'enthousiasme.

Qu'on se rappelle seulement les arcs de triomphe en bois érigés le long du Chemin du Roy, les fleurs de lys peintes sur la chaussée, les drapeaux de la France et du Québec sur chaque poteau, les blasons des provinces françaises dont les Québécois sont originaires tendus dans les villes visitées et les milliers de petits drapeaux distribués un peu partout.

Et puis M. Johnson, qui tentait alors de négocier l'égalité avec le Canada anglais, était de plus en plus tenté par l'indépendance.

Il en allait tout autrement des libéraux de Jean Lesage. Père de la Révolution tranquille, responsable de la création et de l'affirmation de ce qu'il appelait l'État du Québec, responsable aussi, avec ce même de Gaulle, du re-

nouement des liens entre Québec et Paris, l'ex-premier ministre était redevenu un fédéraliste pur et dur depuis sa défaite de l'année précédente.

Il condamna donc sans hésiter le geste du général, probablement heureux de susciter ainsi le départ de François Aquin depuis longtemps devenu mouton noir.

À Ottawa, la colère fut vive et la riposte cinglante. Pressé par ses ministres francophones — Pierre Trudeau, Jean Marchand, Maurice Sauvé — le premier ministre Lester B. Pearson réunit son cabinet dès le lendemain 25.

Le gouvernement canadien jugeait «inacceptables» les déclarations du général, ajoutant que chaque province était libre et que les Canadiens n'avaient donc pas besoin d'être libérés. M. Pearson — diplomate de carrière, prix Nobel de la paix — souhaitait néanmoins que les discussions qu'il aurait le lendemain avec le général puissent clarifier les choses.

Mais il n'y eut pas de discussions. De Gaulle, qui n'avait jamais eu envie d'aller à Ottawa, prit prétexte de l'«inacceptable» pour annuler son voyage. Il s'en vola pour Paris le 26 après avoir, notamment, visité l'Exposition universelle et pris le métro pour la première fois depuis 1936!

Ottawa avait dès le départ vu d'un mauvais oeil ce voyage organisé un peu dans son dos par Paris et Québec et dont le but réel ne lui échappait pas. Mais il n'avait pu l'empêcher, comme il ne pourra jamais par la suite mettre un terme aux relations directes et chaleureuses entre la France et le Québec.

Le «Vive le Québec libre!» marque le vrai début de la bataille de 15 ans que vont se livrer fédéralistes et souverainistes.

De Gaulle donne des lettres de noblesse à un mouvement d'émancipation qu'il fait connaître à travers le monde. Il sonne en même temps le glas du RIN, car les milliers de Québécois qui se reconnaissent indépendantistes ne veulent quand même pas militer dans un mouvement réputé révolutionnaire.

Il se joindront plutôt à René Lévesque, déjà en profonde réflexion le 24 juillet, et qui fera le saut en novembre, quand le Parti libéral refusera de le suivre dans cette voie.

Pierre Trudeau de son côté, même s'il emploiera encore le mot de «particule» pour dépeindre ses adversaires, prend conscience que le Canada, qui vient d'avoir cent ans, est vraiment sérieusement menacé d'éclatement. Il deviendra chef du Parti libéral du Canada en avril suivant, premier ministre en juin.

Les Québécois réagissent favorablement aux propos du général. Ceux qui sont devant l'hôtel de ville — et ils ne sont pas tous indépendantistes — restent longtemps sur place à partager leur émotion. Certains pleurent, d'autres rient ou sourient. Personne ne proteste.

Un sondage CROP fait les jours suivants révèle que les deux tiers de ceux qui se prononcent approuvent le «Vive le Québec libre!». Mais beaucoup n'y voient pas un appui au mouvement indépendantiste.

Les Canadiens anglophones sont insultés et réagissent brutalement, sauvagement souvent. Leur presse puise au dictionnaire des insultes pour commenter l'événement.

Les Américains et les Anglais, qui ont d'autres raisons d'en vouloir au général, sont aussi sévères et à peine plus polis. Même les Français acceptent mal cette intervention dans les affaires d'un pays ami.

De Gaulle a souvent commenté son voyage au Québec par la suite, jamais pour s'excuser de sa petite phrase. La dernière fois, ce fut pour dire: «Je pense que les choses maintenant feront leur chemin».

Elles n'ont pas suivi celui qu'il avait voulu aider à tracer.

RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

La Presse, en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), publie chaque jour ces recommandations.

Lorsque vous vous demandez si votre pelouse a besoin d'être arrosée, il y a certains signes qui peuvent vous renseigner. En marchant sur votre pelouse, si vos pas restent marqués quelque temps ou si la pelouse prend une teinte bleue verte, c'est qu'elle manque d'eau. Règle générale, cependant, les pelouses n'ont pas besoin de plus de 2.5 cm d'eau par semaine. Cette quantité est souvent comblée naturellement par les averses.

MUNICIPALITÉS	ADRESSES		MUNICIPALITÉS	ADRESSES	
	Paires	Impaires		Paires	Impaires
Acton Vale	NR	2	Ottarburn Park	X	X
Bélisle	X	X	Pierrefonds	NR	X
Bromont	NR	2	Pompe-Calumet	NR	NR
Châteauguay	NR	X	Roxboro	NR	X
Dollard-des-Ormeaux	NR	X	St-Basile-le-Grand	X	X
Deux-Montagnes	X	X	St-Bruno-de-Montarville	2	X
Farnham	NR	2	St-Eustache	X	NR
Granby	2	X	St-Hubert	X	X
Grande-Île	X	NR	St-Jean-Baptiste	X	X
Île Perrot	NR	X	St-Joseph-du-Lac	NR	NR
Joliette	NR	2	St-Jovite	NR	X
Kirkland	NR	NR	St-Mathias	2	X
Lachenaie	X	X	St-Raphaël-de-l'Île-Bizard	NR	X
La Plaine	2	2	St-Agathe-des-Monts	NR	NR
La Prairie	X	2	St-Anne-de-Bellevue	X	NR
Laval	NR	NR	St-Genève	NR	X
Le Gardeur	X	2	St-Madeline	X	X
Mascouche	X	X	St-Marthe-sur-le-Lac	X	X
McMasterville	X	X	St-Thérèse	NR	X
Mirabel	X	NR	Terrebonne	NR	X
Montréal	NR	NR	Vaudreuil	NR	X
Mont-St-Hilaire	X	X	Verdun	NR	NR

Legende: X — Interdit
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage recommandé de une (1) heure
2 — Arrosage recommandé de deux (2) heures
* * * En cas de pluie, lors des dernières 24 heures, ces recommandations sont nulles.

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	19	24	Averses
Outaouais	20	33	Averses
Laurentides	17	28	Averses
Cantons de l'Est	18	32	Averses
Mauricie	20	33	Averses
Québec	18	30	Averses
Lac-Saint-Jean	18	25	Orages
Rimouski	13	22	Averses
Gaspésie	13	22	Averses
Baie-Comeau	13	22	Averses
Sept-Îles	11	19	Averses

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	17	22	N.-Orléans
Buffalo	23	32	Pittsburgh
Chicago	22	33	S. Francisco
Miami	26	32	Washington
New York	23	32	Dallas

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	14	21	Madrid
Athènes	27	43	Moscou
Acapulco	24	31	Mexico
Berlin	13	24	Oslo
Bruxelles	10	22	Paris
Buenos Aires	11	13	Rome
Copenhague	17	19	Seoul
Genève	10	22	Stockholm
Hong Kong	24	26	Tokyo
La Caire	24	40	Trinidad
Liège	16	26	Vienne
Londres	13	16	

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	20	nuageux
Edmonton	9	21	nuageux
Regina	7	16	nuageux
Winnipeg	16	23	nuageux
Toronto	23	32	—
Fredonction	15	19	nuageux
Halifax	17	20	nuageux
Charlottetown	15	20	—
Saint-Jean	5	12	nuageux

Les grévistes de la CIP se prononcent sur les offres finales de leur employeur

Presse Canadienne TROIS-RIVIÈRES

Aujourd'hui et demain, les 5 000 employés syndiqués des quatre usines de Compagnie Internationale de papier se prononceront sur l'offre «finale, totale et globale» qu'a déposée l'employeur hier matin.

M. Jean Martin, représentant national du Syndicat canadien des travailleurs du papier, a déclaré, en fin d'après-midi hier, qu'il venait de rencontrer les syndiqués et leur soumettre l'offre «finale, totale et globale», comme il l'a lui-même qualifiée. «Il n'y a pas eu d'entente de principe conclue entre les deux parties», a-t-il précisé. L'exécutif du syndicat ne l'endosse pas, ni ne la refuse. Il vient la présenter à ses membres.

Bien que M. Martin n'ait voulu

en aucun moment élaborer sur le contenu de cette proposition patronale avant que les employés concernés n'en prennent connaissance, il est permis de croire que l'employeur a abandonné l'une de ses requêtes les plus importantes; cette requête consistait dans le rachat aux syndiqués de leurs quatre congés statutaires annuels, ce qui aurait permis à la compagnie de faire fonctionner ses quatre moulins à longueur d'année, sans interruption.

Selon M. Martin, si les employés acceptent les termes proposés par la partie patronale, cela ne signifiera pas l'arrêt immédiat des lignes de piquetage. «Les piquets de grève demeureront jusqu'à ce qu'un protocole de retour au travail soit négocié à la satisfaction des employés de chaque usine», a précisé le représentant national du SCTP à la table des négociations. Et il a ajouté: «Le vote de ratification sera condi-

tionnel à un protocole de retour au travail à la satisfaction des membres du syndicat.»

C'est aujourd'hui et demain qu'on verra si la baisse des réserves de papier journal de la CIP, qui risque de compromettre la parution de certains journaux qui s'approprient à cette papeterie, auront un impact sur le vote des employés sur la dernière proposition patronale. Un refus syndical de l'offre de la compagnie serait interprété par plusieurs comme un moyen utilisé par les employés pour forcer la papeterie à se plier à ses exigences.

D'autre part, certains observateurs ne croient pas que cette situation de la perte possible de clientèle pour la CIP fasse basculer le vote que prendront aujourd'hui et demain les employés de la CIP. Si cependant les employés rejettent la proposition patronale, «la grève continuerait», a fait entendre M. Martin.

Où donner son sang aujourd'hui

- La Presse et la Croix-Rouge vous rappellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement du sang. Cet été, joignez les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes. Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient une clinique de sang:
- au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 rue Sherbrooke est, de 10 h à 18 h;
- à Montréal, au Stade Olympique, au niveau 200, de 10 h à 19 h.
- Il n'y a pas de clinique de sang durant le week-end.
- A lundi.



Le directeur du Jardin botanique de Montréal, Pierre Bourque, examine les arbres qui ont été détruits par un vandale durant la nuit de mercredi à jeudi.

PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

Un vandale détruit 103 érables de Norvège au Jardin botanique

Le Jardin botanique de Montréal a été la cible d'un vandale qui a détruit 103 érables de Norvège au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Les dégâts sont évalués à \$10 000.

Selon le directeur de l'institution, Pierre Bourque, un individu

probablement doué d'une grande force physique s'est introduit dans la pépinière des serres Dupire, au cours de la nuit, et a brisé systématiquement, de ses mains, plusieurs rangées d'arbres qui devaient éventuellement être transplantés à travers la ville. Ces érables greffés, d'un diamètre moyen

de quatre centimètres et âgés de 10 ans, sont évalués à \$120 pièce.

Si la police mène actuellement son enquête, les autorités du jardin s'interrogent sur le fait que l'incident, le premier du genre à Montréal, ait été constaté seulement jeudi matin. Une patrouille

canine d'une firme privée est responsable de la surveillance à cet endroit. On estime qu'il a fallu plus d'une heure pour briser tous les arbres. M. Bourque sollicite d'ailleurs l'aide du public afin de pouvoir retracer le vandale (tel: 872-1400).

Beaucoup trop de poussière à Montréal

La poussière. Telle est la principale cause de pollution atmosphérique ces temps-ci à Montréal, surtout dans le centre-ville.

Des milliers de particules de poussière affectent considérablement la qualité de l'air ambiant en cette période de chaleur. Selon M. Roger Allard, chimiste au service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, les tests révèlent que l'indice de qualité est nettement au-dessus de la norme acceptable. Ce qui pourrait affecter particulièrement les gens qui souffrent d'allergie.

«Depuis plusieurs mois, le centre-ville de Montréal est un véritable chantier de construction. C'est ce qui explique que le taux de poussière soit aussi élevé.» Hier, par exemple, il se situait à 60, alors que la norme acceptable est de 50. «C'est plutôt mauvais», dit M. Allard. On a connu des augmentations encore plus fortes il y a peu de temps, avant les vacances des travailleurs de la construction.

«Les effets sont désagréables, mais sans danger.» Heureusement, à part la poussière, les autres polluants (bioxyde de soufre, monoxyde de carbone, ozone et oxyde d'azote) se maintiennent à un niveau «très satisfaisant».

Toujours d'après M. Allard, ce problème de la poussière est plutôt inhabituel. «Il y aurait peut-être lieu d'arroser les rues et les trottoirs plus souvent et de surveiller davantage les camions qui transportent de la terre sans toile protectrice.» A part cela, il n'y a pas grand chose que l'on puisse faire, sinon attendre que les chantiers se taisent.

Si l'on en croit le service d'environnement de la CUM, depuis 1975, le taux de pollution de l'air à Montréal a diminué de 50 p. cent. L'adoption d'un règlement municipal obligeant les raffineriers à baisser le taux de souffre dans l'huile à chauffage est en partie responsable de cette amélioration.

Quant à l'incinérateur des Carrières, M. Allard affirme qu'il émet très peu de polluants atmosphériques. La fumée qui s'en échappe vient principalement de la vapeur d'eau.

Moteur en marche, des autobus en masse devant la basilique Notre-Dame

SOPHIE DUROCHER

Les touristes qui veulent photographier les beaux monuments du Vieux-Montréal n'ont parfois que des cars de... touristes dans l'objectif de leur appareil-photo. On peut en effet voir jusqu'à une trentaine d'autobus s'aligner à la queue leu leu, le moteur en marche, rue Notre-Dame, en face de la basilique du même nom. Les Montréalais n'apprécient pas trop, mais les autorités ferment les yeux.

La police ne colle pas de contraventions aux autobus, en autant qu'ils soient stationnés en simple ligne. Et pourtant, selon le directeur du district 33, M. Yvon Michaud, il est clair qu'il n'y a pas, dans la zone réservée, d'espace pour trente véhicules, mais plutôt pour une quinzaine. Certains sont donc dans l'illégalité. Alors pourquoi ce laxisme? Par tolérance. Les chauffeurs n'ont pas le choix de se placer ailleurs, le Vieux-Montréal n'étant pas riche en aires de stationnement. «Ils n'ont pas d'alternative», explique M. Michaud. «Qu'est-ce que vous allez faire, retourner les autobus d'où ils viennent?», demande-t-il.



PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

Une caravane d'autobus de touristes s'étendait hier tout le long de la rue Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal.

Et puis, «les touristes qui voyagent en autobus n'ont pas tous 18

ans». De nombreux touristes qui empruntent ce moyen de transport sont vieux ou handicapés et il importe de les faire descendre à l'entrée même de l'église. La politique de la police en est donc une de tolérance. L'idéal serait d'aménager dans le Vieux-Montréal un grand stationnement. «Mais ça, conclut M. Michaud, ce serait un choix politique que la ville devrait prendre.»

A la ville, on est conscient qu'il y a là un problème potentiel. Julie Martel, agent de développement à la CIDEM (Commission d'initiative et de développement économique de Montréal) prépare en ce moment une consultation auprès de la police, des Travaux Publics, des compagnies de transport locales, des guides de la ville, du service de la circulation et même du curé de la basilique. Elle veut savoir quelle est la difficulté, si difficile il y a, et trouver avec eux des solutions.

Mais elle ne perd pas de vue les touristes. A la possibilité d'édicter des règlements, elle répond que «le jour où ce sera trop compliqué pour les agences d'envoyer des touristes à Montréal, elles vont les envoyer à Toronto ou à New York».

Edifices «spéciaux»: le service des incendies devra préparer un plan d'intervention

LOUIS MILLS

Le service des incendies de Montréal accepte une part de responsabilité dans la tragédie qui a causé la mort de deux pompiers le 25 mai à la Uniterian Church. Il a l'intention de remédier dans les plus brefs délais aux déficiences constatées par la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) lors de son enquête.

Telles sont les principales conclusions qui se dégagent d'un rapport de la CSST rendu public hier. La Commission enjoint le service des incendies de faire l'inventaire de toutes les constructions qui représentent un risque élevé pour la sécurité des pompiers (églises, édifices à plusieurs étages et logements délabrés) et de préparer un plan d'intervention pour chacune d'elles.

Les pompiers qui combattaient le sinistre à la Uniterian Church ignoraient qu'une charpente métallique affaiblie par la chaleur et la corrosion soutenait le mur est de l'église. Les structures d'acier, contrairement à d'autres matériaux, s'affaiblissent d'un seul coup, sans avertissement ou presque.

C'est ce qui s'est produit le 25 mai.

«On nous demande un travail énorme, affirme M. Georges Gagnon, directeur adjoint du service des incendies. Nous nous mettons à la tâche immédiatement, mais comprenez bien qu'il faudra des années pour mettre au point des stratégies d'intervention pour les quelque 150 000 édifices à risque élevé de la municipalité.»

La CSST somme également le service de charger une personne de veiller uniquement à la sécurité des pompiers sur les lieux des incendies. M. Gagnon assumait cette fonction, lors du sinistre de la rue Sherbrooke. Il estime s'en être bien acquitté, même s'il devait tout coordonner. En fait, il venait d'ordonner l'évacuation de l'église, occupée par 25 pompiers, lorsque le mur s'est effondré.

M. Gagnon a peut-être sauvé des vies, reconnaît M. Jacques Forget, de l'Association des pompiers de Montréal, mais il s'en est fallu de peu. «Le dernier sorti recevait des briques sur les talons». Un superviseur de la sécurité sur les lieux d'incendies, il y tient.

Mort d'un cycliste, baladeur aux oreilles

Un cycliste âgé d'une vingtaine d'années est mort hier, après être entré en collision avec un camion à La-Salle, en banlieue ouest de Montréal, tandis qu'il roulait sur un trottoir avec un radio baladeur (walk-man) sur la tête...

La victime n'avait pas encore été identifiée en soirée, puisqu'elle ne portait aucune pièce d'identité et que son vélo n'était pas immatriculé, a fait savoir la police de la CUM.

Quoi qu'il en soit, l'accident est survenu vers 11 h 30, face au 8300, boul. Newman, quand le camion entrainait dans un stationnement. Il semble que le cycliste ne l'ait pas vu et soit entré en collision de plein fouet avec le côté du lourd véhicule, subissant de graves blessures à la tête.

Rappelons que pour des raisons de sécurité, le Code de la sécurité routière interdit de rouler à bicyclette en écoutant un radio-baladeur.

Le Gardeur et Lachenaie vont acheter leur eau potable d'une firme privée

PIERRE GINGRAS

Dès le printemps prochain, les 21 000 habitants de Le Gardeur et de Lachenaie cesseront de s'approvisionner en eau potable à Repentigny, et raccorderont leur réseau d'aqueduc à une usine de filtration appartenant à une firme privée, propriété du groupe SNC.

Les négociations sont en cours depuis quelques mois à ce sujet, et la signature du contrat d'approvisionnement d'une durée de 20 ans est prévue pour le mois prochain. Les détails de la transaction sont actuellement soumis à l'examen du ministère des Affaires municipales mais on s'attend que Québec approuve cet achat d'eau à long terme car aucune subvention ne sera nécessaire à la réalisation du projet.

Située sur le territoire de Le Gardeur, l'usine de filtration qui fournira dorénavant ces deux municipalités appartient à la compagnie Les arsenaux canadiens, une entreprise qui a été achetée l'an dernier par le groupe SNC. Puisant son eau dans la rivière l'Assomption, cette usine avait été conçue à l'origine en fonction de prévisions établies sur une vingtaine d'années. Elle peut traiter 1,5 milliard de gallons d'eau, de quoi suffire amplement aux besoins futurs de Le Gardeur et de Lachenaie. Elle est aussi dotée d'immenses réservoirs, ce qui n'est habituellement pas le cas ailleurs.

Selon la vice-présidente au développement chez SCN, Mme Céline-Hervieux Payette, le coût des modifications prévues à l'usine, afin d'alimenter ses 21 000 clients, sera de l'ordre de \$8 millions. Il s'agit notamment de changer le processus de filtration afin que l'eau

ait un goût identique à celle de Montréal, une des exigences des deux municipalités.

Pour le maire de Le Gardeur, Gilles Foisy, la solution adoptée par les deux villes est intéressante à plus d'un point de vue. «Nous voulions une eau dont le goût soit identique à celle de Montréal, explique-t-il. De plus, nous étions insatisfaits de la qualité de l'eau fournie par l'usine de filtration de Repentigny. L'entreprise privée nous évite aussi de faire de grosses dépenses et nous permet d'obtenir l'eau à un prix avantageux.» Le Gardeur paie actuellement son eau \$1 les 1 000 gallons. L'entente avec SNC est de \$1,35.

Selon M. Foisy, en 1984, la ville de Repentigny avait proposé d'agrandir l'usine existante au coût de \$12 millions. Le Gardeur, Charlemagne et Lachenaie avaient rejeté cette proposition invoquant des coûts plus élevés que ceux de l'entente actuelle avec l'usine privée, déclare le maire Foisy. On avait alors évoqué la possibilité de se brancher au réseau d'aqueduc de Montréal (une solution actuellement étudiée à Charlemagne) ou de bâtir une nouvelle usine de filtration, ce qui aurait nécessité un investissement trop considérable.

Ce n'est pas la première fois qu'une municipalité fait appel à l'entreprise privée pour s'approvisionner en eau potable. Actuellement, il existe au moins une autre ville dans cette situation, affirme Mme Hervieux-Payette et cette pratique était courante avant le début des années 50. Depuis lors, la responsabilité des réseaux d'aqueduc a incombé progressivement aux gouvernements municipaux.

À Repentigny, la contamination de l'eau a été causée par des fuites dans les tuyaux

PIERRE GINGRAS

Selon le ministère québécois de l'Environnement, la contamination de l'eau potable à Repentigny est causée par des fuites dans les tuyaux du réseau d'aqueduc.

Le porte-parole ministériel affirme que le fonctionnement de l'usine n'est pas en cause puisque les analyses faites à cet endroit démontrent que les traitements de l'eau sont adéquats. Les bacilles coliformes semblent donc s'infiltrer par des fissures dans les tuyaux, mais seule une petite partie du réseau serait affectée par la contamination. Mais on ignore où est situé le bris.

Les autorités municipales et provinciales ont donc décrété que toute la population desservie par l'usine devait, par prudence, faire bouillir son eau avant de la consommer. Cette mesure est toujours en vigueur à Repentigny. Le Gardeur, Charlemagne, dans un quartier de Lachenaie ainsi que dans une partie de la paroisse de l'Assomption, la municipalité du même nom possédant sa propre usine de filtration.

Le représentant du ministre Clifford Lincoln admet qu'il peut être très difficile de localiser ces fuites et qu'il faudra peut-être désinfecter une bonne partie du réseau, une opération coûteuse. Hier, aucun responsable, à Repentigny, n'a daigné répondre aux nom-

breux appels téléphoniques de La Presse.

Négligence?

Par ailleurs, le ministère de l'Environnement n'a pas encore compilé les analyses faites à l'usine de filtration, lesquelles permettraient d'établir si la ville a fait preuve de négligence en laissant la population boire de l'eau contaminée durant cinq jours.

C'est le 9 juillet que les autorités de l'usine de filtration constataient que l'eau du réseau était contaminée par des bacilles coliformes. La ville a décidé de procéder à d'autres analyses dont les résultats similaires aux premiers ont été connus le 15 juillet. C'est à ce moment qu'on décida d'avertir la population de faire bouillir l'eau de cinq à dix minutes avant de la consommer.

Pourtant, la loi est très précise sur ce point, souligne le représentant gouvernemental. Dès que les analyses indiquent que l'eau n'est pas conforme aux normes en vigueur, les autorités municipales doivent avertir immédiatement tous ceux qui sont alimentés par le réseau de l'usine de filtration, aviser la direction régionale du ministère de l'Environnement, faire part du problème au Département de la santé communautaire de l'hôpital local et aviser toutes les municipalités reliées au réseau d'aqueduc où les anomalies ont été constatées. La ville fautive peut se voir servir une simple réprimande ou bien être citée à procès.

Incentive Promotion et son président condamnés

JOYCE NAPIER

Une société montréalaise, qui se spécialise dans la promotion, ainsi que son président, ont plaidé coupable hier à six accusations de publicité trompeuse relativement à une affaire de concours truqués.

Le juge Albert Ouellette, de la Cour des sessions de la paix, a condamné la société Incentive Promotions Inc. et son président, Allan Diamond, à une amende de \$30 000 à être payée dans les 30 prochains jours, faute de quoi les biens de la société seront saisis.

C'est au terme d'une enquête menée à l'échelle du pays par le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, que

des accusations ont été portées contre Incentive Promotions, ainsi que trois autres sociétés de promotion de la métropole, MGO Industries Inc. et son principal actionnaire Manfred Ottinger; Pro Ad Marketing Inc.; et Amfar National Business Profils Inc.

Ces trois sociétés contactaient par téléphone de petits commerçants afin de les intéresser à des concours organisés par Incentive. On leur offrait d'acheter un stock de stylos ou de porte-clés, vendus en fin de compte à des prix bien plus élevés que leur valeur, ou serait inscrit le nom de leur compagnie. Ce faisant les petits commerçants obtenaient des bons de participation au concours, où ils avaient la chance de gagner des prix tels un voyage à Hawaï ou encore un système de son.

Des étudiants se plaignent de ne pas être consultés

LAMBERT GINGRAS

Le président de la Fédération des associations étudiantes du Québec (FAEQ), M. Nicolas Plourde, est très fâché. Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, ne veut pas le consulter sur la réforme du régime des prêts et bourses qui doit être déposée à la fin de 1988.

M. Plourde a expliqué, hier, en conférence de presse, que la FAEQ a eu quelques rencontres avec des représentants du ministère de l'Éducation, de janvier à mars, à la suite des grèves tournantes de l'automne 1986. Les fonctionnaires ont fait savoir que le gouvernement n'entendait pas consulter les associations étudiantes pour élaborer sa réforme, mais qu'il préférerait discuter avec d'anciens militants moins bruyants. Selon M. Plourde, Québec craint que la consultation des étudiants ne retarde l'élaboration du projet en suscitant trop d'opposition de leur part.

La FAEQ a proposé à l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) de former un front commun pour mieux défendre les étudiants. Mais

l'ANEQ a refusé net, voyant dans l'offre de la FAEQ un quelconque piège. Ne regroupant qu'une dizaine d'associations collégiales, pour un total de 30 000 membres, la Fédération désirait former une sorte de coalition qui devait regrouper, entre autres, les 15 associations étudiantes collégiales et les trois associations universitaires que compte l'ANEQ.

Malgré ce refus de l'ANEQ, la FAEQ a demandé une rencontre avec le ministre de l'Éducation et réitéré sa requête, toujours en vain. Si le gouvernement ne donne aucune suite à ses exigences, la FAEQ promet un « automne chaud ». Avant même que le projet de réforme ne soit déposé, M. Plourde voudrait pousser les membres de la Fédération à débayer.

Traditionnellement plus modérée que sa « rivale », la FAEQ ferait-elle donc dans le militantisme radical sans l'ANEQ? On peut en douter. Jean-Pierre Paquet, leader de l'ANEQ, n'a toujours pas oublié les bourses, totalisant \$25 millions, que le gouvernement Bourassa a transformées en prêts, l'année dernière.

Les employés d'Expro s'insurgent contre la «dictature des droits de gérance»

CONRAD BERNIER

Le président du Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield (CSN), Marc Laviolette, a dénoncé une fois de plus, hier, «le congédiement arbitraire» pour activités syndicales de Paul Cossette, un salarié à l'emploi de l'usine Expro de Saint-Timothée, et membre du comité d'information syndicale.

Pour Marc Laviolette, «la direction d'Expro, en prétendant que ses droits de gérance s'appliquent sur le droit d'opinion des membres et du syndicat, est loin de favoriser un climat sain permettant le dialogue nécessaire aux bonnes relations de travail». Aussi, soutient-il que «le congédiement arbitraire de Paul Cossette démontre encore une fois que la direction d'Expro est incapable de gérer son entreprise de façon humaine, digne, dans le respect des lois du Québec et de la convention collective qu'elle a signée».

Marc Laviolette conclut péremptoirement: «Ce n'est que par la négociation avec les représentants des travailleurs que le conflit sera réglé. Il ne sera pas, en tout cas, par des congédiements pour activités syndicales ni par une volonté d'instaurer un régime de terreur et de dictature

des droits de gérance, comme le fait présentement la direction d'Expro. Dans les circonstances, les syndicats et leurs familles n'ont pas le choix: ils doivent poursuivre leur lutte pour la survie des emplois et la sécurité au travail. Bien plus, ils vont se battre sur le terrain politique afin d'amener les gouvernements à ne pas subventionner les mises à pied du plan de modernisation, tel que planifié par la direction de la compagnie.»

Le 19 juin dernier, la compagnie Expro mettait à pied 600 de ses 800 travailleurs tout en annonçant un programme de modernisation de \$50 millions, financé à 60 p. cent par les gouvernements provincial et fédéral. Depuis ce temps, le comité d'information syndicale mène une campagne publique d'information et dénonce «les mises à pied subventionnées». Le 17 juillet, Paul Cossette était congédié. La direction d'Expro affirmait dans cette lettre de congédiement que les propos contenus dans les tracts syndicaux auxquels Paul Cossette a participé constituaient «un accroissement au devoir de fidélité, de loyauté et de dignité que doit avoir tout salarié envers son employeur».

Les porte-parole du syndicat prétendent pour leur part que ce congédiement pour activités syn-

dicales d'un militant du comité d'information du syndicat national des produits chimiques de Valleyfield (CSN) est «la réponse de la compagnie à l'appui au syndicat qu'a donné le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, le 6 juillet dernier». Ce dernier avait alors

déclaré qu'il n'était pas question de subventionner la société Expro tant que la situation de l'emploi ne serait pas revenue à la normale. Le ministre Johnson avait même repris à son compte le thème syndical à l'effet qu'il n'était pas question de subventionner des mises à pied».

EN BREF

RÈGLEMENT CHEZ PERKINS

Les 260 travailleurs des usines de la compagnie de papiers Perkins de Laval et de Candiac reprendront graduellement le travail dans les prochaines 24 heures. Ils ont entériné dans une proposition de 76 p. cent l'entente de principe intervenue plus tôt cette semaine entre les négociateurs syndicaux et les porte-parole patronaux. Les syndicats auront à bâtir au cours de la convention collective un programme d'accès à l'égalité permettant principalement de corriger les situations discriminatoires pour les femmes en emploi, ce qui représente une première dans le secteur du papier.

THE GAZETTE: NOUVELLE RENCONTRE AVEC LE CONCILIATEUR

Les négociations à *The Gazette* sont toujours à un point mort. Rien de nouveau, en effet, dans ce dossier, depuis deux jours, sauf la rencontre des représentants des patrons et des syndicats, mercredi, avec le conciliateur Bernard Boulanger. Ce dernier a fixé à mercredi prochain une nouvelle rencontre avec les porte-parole des deux parties. La rencontre avec le conciliateur, avant-hier, a duré près de cinq heures. Les pressiers, les expéditeurs et le personnel d'entretien — au total 250 syndiqués — tentent de négocier une nouvelle convention collective. Selon les porte-parole syndicaux, la direction de *The Gazette* veut essentiellement éplucher les clauses normatives et sabrer substantiellement dans les droits acquis. Quatre piquetages font du piquetage à chacune des entrées du bâtiment qui abrite le journal, rue Saint-Jacques et rue Saint-Antoine.

LES FILLES DU ROY EN LOCK-OUT

La direction du restaurant *Les Filles du Roy* a décrété un lock-out contre ses 55 employés membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Ces derniers avaient déclaré la grève il y a une semaine. Le propriétaire de cet établissement du Vieux-Montréal, la compagnie Trottiar, a fermé boutique mercredi, par suite de la rupture des négociations. Le syndicat des employés du restaurant réclame que le gouvernement impose l'intervention d'un conciliateur pour obliger le propriétaire à parler. Les employés du restaurant tentent de négocier leur première convention collective depuis décembre 1986.

UN INCENDIE AU MONT SAINT-HILAIRE

Un incendie rapidement maîtrisé a éclaté hier après-midi au sommet du mont Saint-Hilaire, détruisant quelques centaines de mètres carrés d'arbres sur le flanc ouest de la montagne.

Un avion-citerne CL-215 du ministère des Transports a maîtrisé le feu en effectuant une douzaine de passages.

C'est dans ces parages qu'un avion s'était écrasé plus tôt cette semaine à cause de la brume. Les deux incidents ne sont en rien reliés, a fait savoir un porte-parole des pompiers de Saint-Hilaire.

VICTIME DU ROULI-ROULANT

Un adolescent du Québec, qui s'était fracassé le crane en faisant de la planche à roulettes le week-end dernier, est mort cette semaine à l'hôpital. William John Topping, âgé de 15 ans de Lachine, était en visite dans sa famille à Heatherton (Terre-Neuve), quand l'accident est arrivé, samedi.

Résultats

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 07-07-22

1 8 26 32 43 49

No. complémentaire: 35

GAGNANTS	LOTS
6.6	1 6 450 453 505
5.6+	5 189 686 505
5.6	300 2 417 505
4.6	15 679 88 905
3.6	257 679 10 005

Ventes totales: 19 017 345 005

PROCHAIN TIRAGE: SAMEDI 07-07-25

GROS LOT APPROX.: 2 000 000 005

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

Tirage du	Numéros
22 juil.	1-8-26-32-43-49 (35)
18 juil.	3- 8-40-46-47-48 (43)
15 juil.	4-17-29-38-39-45 (31)
11 juil.	10-24-28-33-38-46 (43)
8 juil.	5-13-14-18-37-40 (16)
4 juil.	4-19-26-32-44-46 (36)
1 juil.	3-12-15-18-21-33 (5)
27 juin	1-15-31-32-37-42 (38)
24 juin	3-15-40-41-43-47 (38)

OUI... VOUS AVEZ BIEN VU!!!

invitation Le plus grand des petits régatiers.

EN SUPER SPÉCIAL 1695\$

unités non courantes Quantités limitées

LONGUEUR	4.75 m
BAU	1.5 m
TIRANT	0.08 x 1 m
VOLUME	8.4 m ³
Grand voile	
HAUTEUR DE MAT	6.7 m
POIDS DE LA COQUE	82 kg
EQUIPAGE	

yachting et sports
pigeon inc.

6767 est, HENRI-BOURASSA * NOUS SOMMES AUSSI DEPOSITAIRE DES VOILIERS... **mistral**
MTL-NORD 325-1010

— NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION! —

100 Audio-Cité et ses plus importants fournisseurs vous offrent

Le Taux d'intérêt le plus bas au pays

7.9%

jusqu'à 36 mois pour payer

+ DES REMISES EN ARGENT DE 100\$ À 500\$

Haut-parleur de haute renommée ENERGY 22 REFERENCE

- Amplification recommandée de 20 à 500 watts
- Réponse de fréquence de 28 Hz à 20,000 Hz
- Image stéréophonique exclusive à ENERGY
- Garantie 10 ans

Régulièrement 1250 \$ la paire **750\$** Pour **ESM-3** Rég. 499\$ la paire **299\$**

PHILIPS TÉLÉCOMMANDE À 33 BOUTONS PNF612, stéréo, avec télécommande universelle Uni-remote

- 178 canaux • télécommande universelle Uni-remote à 33 b.-p. • tube-image de 100" Dark-Lite • filtre en peigne • balayage programmable • décodeur stéréo intégré • entrée-sortie audio-vidéo • voyant à diodes stéréo-P.A.S. • prise pour casque d'écoute • balayage à modulation de vitesse • 2 haut-parleurs de 2 po x 6 po • 4 watts / canal • arrêt temporisé • 71 cm (28 po.)

RÉG. 1 299\$ POUR **999\$** VOTRE PRIX **899\$**

RABAIS DE 100\$ DE PHILIPS

SYSTÈME DIGITAL JVC 200 WATTS

SYSTÈME DE SON DIGITAL

- AX-44 amplificateur intégré
- FX-33 syntonisateur digital
- L-AX3 table tournante (en option)
- TD-W11 platine cassette double en option
- Lecteur Laser modèle XLV-250
- 2 haut-parleurs DR-20 de 125 watts chacun

Rég. 1399\$ pour **999\$**

TAXE ET INTÉRÊT INCLUS 36 MOIS X **3326\$**

TÉLÉCOULEUR 21" MODELE C-2076

- Decodeur bilingue • Stereo
- 560 lignes de résolution
- 128 canaux • 3 entrées vidéo
- 128 canaux • Volume variable
- Affichage à l'écran

TAXE ET INTÉRÊT INCLUS 36 MOIS X **999.99\$**

JVC GR-C7 VHS

- 29 lb
- Autofocus
- 1 heure d'enregistrement
- Moniteur pour révision immédiate

EXIGEZ L'ORIGINAL «LE MEILLEUR AMI DU VOYAGEUR»

TAXE ET INTÉRÊT INCLUS 36 MOIS X **1699\$**

4 TÊTES

ACCESSOIRES

- VALISE DE TRANSPORT..... 69⁰⁰
- GRAND ANGLE..... 117⁰⁰
- FILTRE UV..... 13⁰⁰
- FILTRE POLARISANT..... 19⁰⁰
- COURROIE DE TRANSPORT..... 15⁰⁰
- ADAPTEUR 12 VOLTS POUR AUTO..... 39⁰⁰
- 3 CASSETTES TC-20..... 24⁰⁰

TOTAL DES ACCESSOIRES **300\$** VOTRE PRIX **200\$**

Audio-Cité

GARANTIE DISPONIBLE JUSQU'À 10 ANS

LIVRAISON INSTALLATION EXPLICATIONS A DOMICILE

PARTICULARITÉS

- Taux d'intérêt de 7.9% base sur 12 mois
- 13.5% pour 36 mois
- Sujet à l'approbation du crédit
- 10% de dépôt requis

SERVICE • QUALITÉ • GARANTIE PROLONGÉE

MONTRÉAL 4048 EST, JEAN-TALON (500 PIEDS À L'OUEST DU CENTRE BOULEVARD) 721-2697	MONTREAL 8125, ST-HUBERT (PRÈS DE JARRY) 277-5528	MONTRÉAL-NORD 4260 EST, HENRI-BOURASSA (PRÈS PIE-IX) 324-4421	LAVAL ROSEMERE 401, BOUL LABELLE PLACE ROSEMERE 430-6669	TERREBONNE 1200, BOUL DES SEIGNEURS (VOISIN DU DUNKIN DONUT) 492-2135	ST-EUSTACHE 392, BOUL ARTHUR SAUVE FACE CENTRE D'ACHATS ST-EUSTACHE 491-3515
--	---	---	--	---	--

Reagan en guerre contre le sida

Une commission présidentielle se met à l'oeuvre

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le président Ronald Reagan s'est engagé hier à faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre la découverte d'un remède au sida et a constitué une commission spéciale sur cette maladie dans laquelle figure un ancien activiste homosexuel.

M. Reagan a déclaré, lors d'un discours à l'Institut national de la santé à Bethesda (banlieue de Washington), que certains de ses « amis et anciens collaborateurs » étaient morts du syndrome immuno-déficientiel acquis. Selon une source proche de la Maison-Blanche, il faisait allusion notamment à l'acteur Rock Hudson.

« Je ferai tout ce que Dieu nous donne le pouvoir de faire pour trouver un remède au sida, a-t-il lancé après avoir rendu visite à des enfants malades du sida. Nous ne nous arrêterons pas, nous ne nous reposons pas jusqu'au moment où nous nous serons débarrassés du sida comme nous l'avons fait de la variole et de la polio. »

Selon le président, la commission présidentielle, qui a commencé ses travaux hier, doit constituer un « grand pas » dans la lutte contre cette maladie. Parmi ses treize membres, dont la liste a été rendue publique par la présidence, figure le Dr Frank Lilly, qui avait fait partie de l'Organisation homosexuelle sur la crise sanitaire à New York (GMHCO). Il est actuellement président du département de génétique du Albert Einstein College of Medicine de New York.

Le président Reagan a donné pour instructions que la commission, présidée par le Dr William Mayberry, remette un premier rapport dans les 90 jours. Son rapport définitif sera présenté d'ici à un an.

Le champ d'investigation de la commission est très vaste: recommander les mesures à prendre, évaluer l'extension de la



Le président Reagan tient dans ses bras un bébé sidatique de 14 mois. La mère du bébé, qui a contracté le virus en faisant usage de drogues intraveineuses, a transmis le sida à son enfant pendant la grossesse. Le bébé se trouve à l'Institut national de la santé à Bethesda (Maryland) depuis deux mois. PHOTO AP

maladie et les efforts en cours, étudier les problèmes légaux et éthiques, prévoir les conséquences sur le système sanitaire dans les années à venir, examiner « le rôle des Etats-Unis dans la bataille internationale contre le sida ». Elle aura également à examiner la politique à adopter pour développer et autoriser les médicaments et les futurs vaccins.

Selon le Centre pour le contrôle des maladies d'Atlanta (Georgie), 20849 personnes étaient mortes du sida aux Etats-Unis à la date du 1er juin, sur un total de 40970 cas diagnostiqués.

Par ailleurs, des chercheurs américains ont établi la preuve d'une réponse du système immunitaire humain aux cellules infectées par le virus du sida, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de recherches pour la fabrication d'un vaccin contre la maladie mortelle, selon

une étude publiée hier dans le *British Journal of Nature*.

Ces cellules, appelées *cytotoxic T lymphocytes*, sont fabriquées naturellement par l'organisme mais cette étude ne permet pas d'établir dans quelle mesure elles permettent de protéger l'organisme contre une infection du sida.

Toutefois, selon le Dr Walker, un vaccin contre le sida pourrait agir efficacement en activant la fabrication de ces cellules bien avant l'infection et en stimulant la production d'anticorps pour attaquer directement le virus.

De son côté, le professeur français, le Dr Robert Gallo de l'Institut national du cancer, codécouvreur du virus du sida, a estimé que cette étude réalisée sur huit patients séropositifs et cinq autres qui ne l'étaient pas offrait « une démonstration claire » des performances des cellules tueuses T.

Catholiques et syndiqués déplorent la disparition de la voix des sans-voix

HUGUETTE ROBERGE

Le décès de Mgr Adolphe Proulx, dont la popularité tient particulièrement au doux acharnement qu'il a toujours mis à défendre la cause des démunis, a plongé dans une grande tristesse, non seulement le haut clergé du Québec, mais également plusieurs représentants autant des milieux syndical et social.

Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-Longueuil et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, a exprimé hier à *La Presse* le choc profond que lui a causé l'annonce de ce décès encore inexpliqué:

« Oui, ce fut pour moi un grand choc. Pourtant, je savais que Mgr Proulx était un homme très malade, qu'il avait fait des comas diabétiques à quelques reprises, et qu'il n'avait jamais ménagé sa santé, malgré les multiples avertissements des gens qui l'entouraient. Il a donné beaucoup de crédibilité à l'épiscopat canadien en vivant l'Evangile d'une façon très concrète, profonde et moderne. C'est avec conviction, mais sans agressivité qu'il a défendu les petits, les sans-voix. Dans l'immediat, nous allons ressentir une lourde absence. Mais son témoignage était si vivant qu'il ne peut être perdu. »

De son côté, l'évêque de Rimouski et vice-président de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Gilles Ouellet, perd non seulement un collègue, mais aussi un ami dont il a partagé la route depuis 25 ans:

« Mgr Proulx était un homme d'une santé étonnante: pas fort, souffrant du diabète, mais pourtant résistant et rarement malade. Il faisait beaucoup d'exercice. Je l'ai perdu un ami bien cher. Il était apprécié à l'Assemblée des évêques où il était très actif comme président du comité des affaires sociales. Sa philosophie consistait non seulement à aider les pauvres, mais à aller jusqu'aux racines de la pauvreté pour tenter de trouver des solutions à plus long terme. Les deux mots qui le définissent le mieux, à mon avis: engagement et fidélité. »

Le président de la CSN, Gérard

Larose, a déclaré: « Ce jour est triste. Les petits, les démunis, les cœurs vrais perdent un des leurs. Homme d'option et d'allégeance, Mgr Proulx ne cachait pas ses choix et ses fidélités. Il ne se laissait pas intimider par ceux et celles qui, en pouvoir, voulaient le voir changer de camp. Nous pleurons le départ d'un ami qui s'était taillé une très grande place dans le cœur du mouvement populaire et du mouvement syndical. Nous sommes assurés que son oeuvre prolongera sa vie parmi nous. »

M. Gérard McKenzie, président de la Ligue des droits et libertés a également tenu à exprimer ses regrets: « Mgr Adolphe Proulx représentait pour nous, militants des droits humains, l'Église engagée pour les plus démunis de notre société. Avec sérénité et sagesse, il a toujours été intraitable dans la défense des causes huma-

nitaires, et toujours là pour inviter les citoyens à s'élever avec lui contre l'injustice.

« Il a refusé de réduire son ministère aux strictes préoccupations intérieures de son Église et il a eu le courage de rappeler à ceux qui détiennent le pouvoir que leur politique sociale et économique avait pour effet, plus souvent qu'autrement, de creuser le fossé entre riches et pauvres. Nous sommes certains que la tradition d'intervention sociale portée par des Adolphe Proulx à l'intérieur de l'Église s'épanouira malgré son absence. La mémoire de cet homme nous servira d'exemple dans tous les combats à mener pour infléchir notre société vers plus d'humanité. » Les funérailles de Mgr Proulx auront lieu lundi le 27 juillet à 14 heures en la cathédrale Saint-Jean-Marie-Vianney à Gatineau.

La cause de la mort de Mgr Proulx reste inconnue

GILLES ST-JEAN

Il a été impossible, hier, de savoir la cause de la mort de l'évêque de Hull-Gatineau, Mgr Adolphe Proulx.

Le prélat avait été trouvé mort mercredi près du chalet de sa soeur à Lancaster, près de Cornwall en Ontario. La mort semblait accidentelle.

Mgr Proulx aurait été découvert dans l'eau du lac qui baigne l'endroit, portant tous ses vêtements. Ces renseignements n'ont toutefois pu être confirmés hier, les autorités se refusant à toute précision.

Le coroner du lieu, le Dr Indra Deepan, attendait les résultats de l'autopsie et de diverses analyses avant de divulguer quoi que ce soit.

Pour sa part, le pathologiste qui a pratiqué l'expertise hier matin à l'Hôtel-Dieu de Cornwall, le Dr Christopher Kiszkiel, a expliqué qu'il ne pouvait rien dire car le cas relevait du coroner.

En Ontario, comme au Québec, toute mort qui ne peut être expliquée d'emblée tombe sous la juridiction du coroner, qui a le pouvoir de demander une autopsie afin d'en trouver la cause et les circonstances; et c'est seulement le coroner qui peut divulguer les résultats de son enquête.

Quoi qu'il en soit, le pathologiste a précisé que certaines analyses avaient été faites et que les résultats étaient versés au dossier. Ces analyses font partie de la procédure ordinaire, avait indiqué le bureau du coroner.

« Certains prélèvements ont été acheminés à Toronto pour des expertises plus poussées et les résultats ne seront pas connus avant demain (aujourd'hui), sinon la semaine prochaine », a ajouté le Dr Kiszkiel.

La dépouille mortelle du prélat sera exposée en la cathédrale Saint-Jean-Marie-Vianney de Hull, de 14 h à minuit dimanche, et de 8 h à 14 h lundi, jour des funérailles.

Nouvel espoir dans le traitement des maladies d'Alzheimer et de Parkinson

d'après Canadian Press

Des études que des chercheurs montréalais sont en voie d'entreprendre en conjonction avec d'autres hommes de science nord-américains permettent d'envisager, dans un avenir prévisible, une amélioration considérable du traitement des maladies d'Alzheimer et de Parkinson.

Le Dr Serge Gauthier, de l'Hôpital général de Montréal, a précisé hier qu'une unité de recherche clinique opérant depuis le Centre McGill d'étude de l'âge et du vieillissement allait analyser le rôle que pourrait jouer la THA

(tetrahydroaminoacridine) et la lecitine dans le ralentissement de la progression de la maladie d'Alzheimer.

L'Hôpital général est en outre l'un des 20 hôpitaux d'Amérique du Nord qui se proposent d'étudier la façon dont le Deprenyl conjugué à la vitamine E agissent sur la progression de la maladie de Parkinson.

Le rôle que la THA est susceptible de jouer dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer a été souligné pour la première fois l'an dernier, lorsque des chercheurs californiens ont signalé que cette drogue avait remarquablement amélioré la mémoire et le com-

portement général de 16 des 17 patients auxquels elle avait été administrée. Les résultats ont été si encourageants que huit hôpitaux québécois, un hôpital du Nouveau-Brunswick et plusieurs autres répartis à travers les Etats-Unis ont décidé d'entreprendre une étude de six mois sur ses effets.

« La THA n'est pas très puissante en soi, explique le Dr Gauthier, mais en la combinant à la lecitine, un lipide phosphoré abondant dans le système nerveux, on a obtenu des résultats très encourageants, si bien que nous nous proposons d'expérimenter ce cocktail sur 80 patients à Montréal. »

On ignore la cause de la maladie d'Alzheimer, une affection neurologique dégénérative souvent mortelle dont souffrent quelque 30 000 Canadiens. La maladie, pour l'instant incurable, provoque la perte de la mémoire, la désorientation et finalement, la destruction des fonctions vitales.

Néanmoins, les chercheurs ont relevé une insuffisance, dans le cerveau des malades, de certains

neurotransmetteurs, principalement l'acétylcholine, et l'on espère que la THA pourra activer la formation de cette substance organique qui libèrent les nerfs parasymphatiques et qui sert à la transmission de l'influx nerveux.

En ce qui concerne la maladie de Parkinson, cinq hôpitaux canadiens et 23 hôpitaux américains envisagent d'administrer le mélange de Deprenyl et de vitamine E à 800 patients sur une période de deux ans.

La maladie de Parkinson et elle aussi une affection neurologique dégénérative, qui paralyse les fonctions motrices et provoque la rigidité des muscles et le tremblement. Comme dans le cas de la maladie d'Alzheimer, il n'existe pas de cause connue, non plus que de traitement, bien que les hommes de science pensent que certaines toxines environnementales peuvent contribuer au développement de la maladie.

On espère que le combinaison du Deprenyl et de la vitamine E retardera la progression du mal en ralentissant la destruction des cellules cérébrales qui le provoquent.

EN VENTE PARTOUT

72 pages

COMMENT CHERCHER UN EMPLOI INTELLIGEMMENT

Un livre qui vous permettra de décrocher l'emploi de vos rêves!

Michel La Rue, spécialiste en gestion des ressources humaines et conseiller en orientation professionnelle et en recherche d'emploi, vous propose cet ouvrage dont l'objectif est de vous informer clairement sur les pratiques d'entrevues et de bien vous guider dans votre recherche d'emploi.

Deux façons rapides et efficaces de commander vos livres des Éditions La Presse.

1. En composant le **285-6984** et en donnant votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
2. En nous faisant parvenir le bon de commande ci-joint.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE #018

Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de COMMENT RECHERCHER UN EMPLOI INTELLIGEMMENT au prix de 9,95\$ chacun plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.

Je suis abonné(e) à LA PRESSE.

Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de COMMENT RECHERCHER UN EMPLOI INTELLIGEMMENT au prix de 7,95\$ chacun, plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat postal payable aux Éditions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

MASTERCARD no. _____

VISA no. _____

À retourner aux:
Éditions La Presse Ltée
44, Saint-Antoine ouest
Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE P. STAL _____

TEL _____

TOTAL ci-joint _____ (Plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention \$ avec chaque commande.)

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

Saint-Laurent

AVIS AUX CITOYENS DE SAINT-LAURENT

Suite aux orages du 14 juillet, Ville de Saint-Laurent a demandé au gouvernement du Québec d'être désignée «zone sinistrée», afin que les citoyens éprouvés aient droit à une compensation financière pour leurs pertes et dommages.

RÉCLAMATIONS

Ville de Saint-Laurent reçoit les réclamations aux conditions suivantes:

- il faut faire parvenir l'avis de réclamation avant minuit le 29 juillet 1987
- adresser la réclamation à:

Service du Greffe
Hôtel de ville de Saint-Laurent
777, boulevard Laurentien
Saint-Laurent, Québec
H4M 2M7

Pour renseignements additionnels, communiquez avec le service Marketing et Communications au

744-7305

Manifestations avant la visite du pape à Washington

Agence France-Presse
WASHINGTON

Une quinzaine d'organisations féministes, religieuses et de défense des homosexuels ont annoncé hier leur intention d'organiser cinq manifestations devant l'ambassade du Vatican, avant et pendant la visite du pape Jean-Paul II aux Etats-Unis, prévue du 10 au 19 septembre.

Des manifestations auront en outre lieu à chacune des étapes du pape sur le sol américain, ont ajouté les organisatrices de la campagne, lors d'une conférence de presse au club de presse de Washington.

Au cours de ses 35 voyages précédents à l'étranger, le pape a tenu « constamment un langage d'opposition au droit des femmes », a affirmé Mme Eleanor Smeal, présidente sortante de la plus importante organisation féministe américaine, NOW (Organisation nationale pour les Femmes, 150 000 adhérentes).

« La (future) visite de Jean-Paul II a au moins un résultat positif: il a mobilisé les Américaines contre les tentatives du Vatican d'oppresser toutes les femmes, qu'elles soient catholiques ou non », a noté Mme Frances Kissling, présidente des Catholiques pour un libre choix.

Les quatre autres manifestations porteront sur des thèmes précis: l'ordination des femmes (30 août), les droits des homosexuels (2 septembre), l'inscription dans la Constitution américaine de l'égalité des droits des hommes et des femmes (8 septembre) et le droit à la contraception et à l'avortement (9 septembre).

L'ordination des femmes est l'une des principales revendications du NOW, dont 40 p. cent des adhérents sont catholiques, selon Mme Smeal. A chacune des étapes de Jean-Paul II, l'organisation féministe disposera de pancartes, en anglais, espagnol et polonais, affirmant à l'intention du pape: « Ordonnez les femmes ou arrêtez de les baptiser ».

La chronique de Gérard LeBlanc est exceptionnellement publiée en page A-9 aujourd'hui

Mme Duma avoue qu'elle aurait mis fin à sa grève de la faim si sa vie avait été en danger

MARTHA GAGNON

■ Ligia Duma, 31 ans, a-t-elle des remords d'avoir abandonné son bébé de dix mois en Roumanie, pour s'exiler au Canada il y a deux ans ?

« De la peine, oui, mais pas de remords », précise la jeune immigrante qui, après sept jours, a abandonné sa grève de la faim devant l'ambassade roumaine, à Ottawa, mercredi. Les autorités lui ont promis qu'elle reverrait son enfant d'ici quelques semaines.

« Lorsque j'ai laissé mon fils en Roumanie, en 1985, je pensais au futur. Je ne voulais pas qu'il grandisse dans un pays totalitaire. Pour cela, je n'avais pas d'autre choix que de partir la première. » Elle n'imaginait pas que la séparation serait aussi longue. « Certains l'avaient fait avant moi et le délai n'avait été que de quatre à six mois. »

Bien que le Canada ait donné toutes les autorisations requises, le gouvernement roumain a toujours refusé de laisser venir ici le garçon et sa grand-mère qui en prend soin depuis le départ des parents.

Ligia Duma vit avec son mari Pavel dans un bungalow, à Laval. Elle a un autre enfant. « L'étais enceinte au moment où nous avons quitté la Roumanie. » Le couple a passé quelque temps en Autriche avant de choisir le Canada comme terre d'exil.

Ils travaillent tous les deux. Lui est ingénieur-mécanicien dans une entreprise et elle est esthéticienne dans un salon de beauté.

« Ce serait le parfait bonheur si Mircea Adrian était avec nous. » L'enfant, aujourd'hui âgé de trois

ans, n'a à peu près pas connu ses parents. « Ma mère m'a remplacée auprès de lui », explique Ligia qui téléphone régulièrement à bas.

Sa grève de la faim était en réalité un jeûne symbolique. Elle n'a jamais eu l'intention de mettre sa santé en péril. « Mon mari et moi avions convenu que j'abandonnerais au premier signe de danger. »

Comme d'autres ressortissants, elle a estimé que c'était sans doute le moyen d'exercer une pression plus efficace pour faire bouger les autorités roumaines. « J'avais déjà écrit des dizaines de lettres et de mémoires. Il ne me restait plus que cette solution extrême. »

Pourquoi avoir quitté la Roumanie ? Ligia ne se plaint pas de

la vie qu'elle menait là-bas. « Nous avions une maison, une auto, un bon emploi et même une bonne. Mais, à quoi cela sert-il d'avoir de l'argent si tu ne peux rien acheter parce qu'il n'y a rien et si, en plus, tu dois attendre en file durant des heures ? On te défend aussi de voyager là où tu veux. Il nous manquait une chose essentielle : la liberté. »

Hier, Ligia se reposait, contente d'avoir réintégré sa maison après ces quelques jours passés dans la cour extérieure de l'ambassade. Elle ne saute pas encore de joie, surtout qu'elle a perdu quatre kilos. « J'ai trop peur de connaître une nouvelle déception. » Si elle ne peut serrer son fils dans ses bras dans les prochaines semaines, elle ira de nouveau s'étendre devant l'ambassade.



Mme Ligia Duma
PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

Les agents de bord de Quebecair ne devraient pas utiliser leur droit de grève

Presse Canadienne

■ Les 51 agents de bord de Quebecair ont acquis depuis minuit le droit de faire grève, mais tout indique qu'ils ne rejoindront pas dans l'immédiat les 250 employés au sol qui dressaient des lignes de piquetage voilà deux semaines.

La porte-parole des agents de bord, Nicole Fugère, a déclaré hier qu'un arrêt de travail ne surviendrait que si l'employeur imposait unilatéralement les réductions salariales qu'il réclame à la table de négociation.

Le porte-parole patronal, Guy Sarrazin, a indiqué hier à la

Presse Canadienne que Quebecair n'imposerait pas de nouvelles conditions aux agents de bord dans un avenir prévisible. La compagnie en a informé le syndicat lors d'une rencontre de médiation qui se tenait hier après-midi.

L'imposition unilatérale d'une baisse salariale de sept pour cent conjuguée à une réduction du nombre d'heures de travail garanties avait précipité le transporteur aérien québécois dans un affrontement avec ses employés au sol il y a deux semaines. Alors qu'une lueur d'espoir avait semblé apparaître à la suite de l'intervention du président de la FTQ,

Louis Laberge, et du cabinet du premier ministre Bourassa dans les négociations la semaine dernière, tout indique maintenant que les pourparlers périclitent, ce qui a incité hier le syndicat à lancer un nouvel appel au gouvernement.

Celui-ci est toujours légalement propriétaire de Quebecair, la transaction n'étant pas encore conclue en raison de différends qui opposent l'État et les propriétaires quant au déficit accumulé dans les premiers mois de 1986 et sur les engagements pris par CP Air en regard de l'embauche des travailleurs de Quebecair mis à pied depuis un an.

Les facteurs acceptent les offres patronales à 84,3%

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les membres du Syndicat canadien des facteurs ont finalement accepté à 84,3 p. cent l'entente de principe intervenue avec la partie patronale, après 19 jours de grèves tourmentées.

Sans donner de chiffres précis, les dirigeants syndicaux ont précisé que les deux tiers des 21 000 facteurs s'étaient prononcés sur le contrat d'une durée de 31 mois. Le président Robert McGarry prétend que l'entente constitue une victoire pour le syndicat, qui a réussi à faire reculer la partie patronale sur ses principales demandes.

Il dit être satisfait de l'acceptation du contrat de travail même si plusieurs des syndicats demeuraient toujours profondément ulcérés de la décision de Postes Canada de maintenir les 567 suspensions imposées aux grévistes sur les lignes de piquetage. La violence et les corps à corps avec les policiers ont pris fin le 4 juillet au moment de l'annonce d'une entente de principe.

Si le syndicat des facteurs a obtenu l'engagement de la partie patronale qu'aucun membre ne serait congédié, par contre les suspensions demeureront. Deux employés devront ainsi s'abstenir de se présenter au travail pendant deux ans. Cinq cents autres ont été suspendus pour une période de plus de 20 jours.

« La colère régnait. Mais tout le monde savait que le gouvernement et Postes Cana-

da ne cherchaient qu'à les provoquer et empêcher la signature », dit M. McGarry, qui promet de contester les mesures disciplinaires devant un arbitre et les tribunaux s'il le faut.

Pour le directeur général des relations de travail à la société, Harold Dunstan, « cette ronde de négociations avec ses tensions, ses échanges, ses ententes, ses compromis et l'entente négociée qui en résulte constituent un apport non négligeable pour la Société des postes en ce que nous pourrions continuer la mise en œuvre de nos plans d'amélioration du service postal pour les Canadiens ».

La société fédérale juge que le nouveau contrat donnera plus de souplesse pour gérer la livraison du courrier et mettre sur le marché de nouveaux produits. De plus, « il permet à la société de renforcer sa position concurrentielle par un contrôle rigoureux et juste des présences, du temps supplémentaire et des salaires », souligne un communiqué de l'entreprise.

L'entente prévoit une compensation annuelle de trois pour cent. Une prime de \$500, sans augmentation du salaire horaire de \$13,45 l'heure pour les sept premiers mois de l'accord, qui est rétroactif au 1er janvier 1987. Le 1er août (dans une semaine), le taux horaire passera à \$13,85 pour atteindre \$14,24 à la fin du contrat.

La clause de protection contre les mises à pied a été abrogée. L'employé devra dorénavant accepter un transfert dans une autre ville ou une formation dans un autre secteur.

Zellers

NOUS AVONS RÉSERVÉ LE SAMEDI 25 JUILLET

POUR REMERCIER NOTRE FIDÈLE CLIENTÈLE

À CETTE OCCASION, NOUS VOUS OFFRONS

10% DE RÉDUCTION SUR TOUS VOS ACHATS*

En plus, juste pour vous...

CLUB POINTS

Oui, le samedi 25 juillet, nous vous donnerons 10% de réduction de plus sur nos bas prix déjà en force, sur presque tous les achats* que vous ferez en magasin! C'est notre façon à nous de vous remercier d'être si fidèle à Zellers! Profitez donc au maximum de cette journée bien spéciale; c'est l'occasion rêvée de faire vos amplettes, importantes ou non, car à chaque fois que vous faites un achat chez Zellers, vous pouvez gagner une quantité de bons points du CLUB Z!

*SAUF SUR LES PRODUITS DE LA TABAGIE

Zellers

• DEUX-MONTAGNES
Les Promenades Sainte-Marthe

• LaSALLE
Place Newman

• POINTE-CLAIRE
195, boul. Hymus

• SAINT-LAURENT
Les Galeries Saint-Laurent

• SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu

• VILLE LaSALLE
Carrefour Angrignon

• LONGUEUIL
Place Desrosiers

• REPENTIGNY
Place Repentigny

• BELOIL
Centre d'achats Montebello

• TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne

• MONTRÉAL
Centre d'achats Domaine

• ROSEMÈRE
Les Galeries des Mille-les

• SAINT-JÉRÔME
Les Galeries des Laurentides

• SAINT-HYACINTHE
Les Galeries Saint-Hyacinthe

• POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe

Zellers Charge Card
Carte de crédit

VISA

Crédit
accepté

Master Card



Voici un portrait-robot de l'individu recherché pour une agression sur une adolescente de 12 ans.

Recherché pour agression sur une mineure

■ L'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec recherche un homme âgé d'environ 40 ans relativement à une agression sexuelle survenue vers 20 h mercredi à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, dans les Laurentides.

La victime était une enfant de 12 ans.

Le suspect avait des cheveux grisonnants ondulés sur les côtés, mesurait environ 1m70 et pesait environ 80 kgs. Il portait un pantalon de toile blanche, une chemise blanche à manches courtes et des souliers beiges.

Il prenait place dans une voiture sport récente de couleur noire et intérieur gris, dotée d'un toit ouvrant électrique.

Toute personne pouvant identifier le suspect dont le portrait-robot apparaît ci-contre peut communiquer avec le détachement de la SQ à Saint-Jérôme au 436-8181 ou à Montréal, aux crimes contre la personne, au 598-4043. Toute information sera traitée avec discrétion.

Vol qualifié à Longueuil

■ Deux hommes ont réussi un vol à main armée dans une banque de Longueuil, hier, s'emparant d'une somme qualifiée d'importante par la police municipale qui a cependant refusé de la divulguer.

Le vol est survenu à la succursale de la Banque Nationale située au 652, rue Guimond, dans le parc industriel de Longueuil. Un voleur a braqué un revolver sur le gardien, qu'il a désarmé. Ensuite, lui et son complice, qui portait un foulard sur le visage, se sont emparés de l'argent de toutes les caisses et volé quatre coffrets de sécurité.

Deux coups de feu ont été tirés au plafond, mais personne n'a été blessé.

Les deux hommes ont pris la fuite à bord d'une voiture où les attendait un complice.

Pour atteindre le K2, 14 tonnes de matériel

RICHARD CHARTIER

■ La première expédition hivernale au K2 comptera quelque 72 membres et comportera une charge utile de 14 tonnes métriques.

Le transport de tout ce matériel à travers les défilés de montagnes et les glaciers, 250 km de Skardu au camp de base, à la frontière sino-pakistanaise, sera confié à quelque 600 porteurs, dès septembre prochain. Le corps expéditionnaire, lui, entreprendra la même route au tout début de décembre et atteindra le camp de base un mois plus tard. Ce n'est qu'en janvier et février 1988 que les 21 alpinistes polonais, québécois et anglais s'attaqueront à l'ascension du plus terrifiant sommet du monde et à l'ultime assaut qui, pour la première fois de l'histoire, tentera de conduire des êtres humains en plein hiver à une altitude de 8885 mètres.

Tout cela peut paraître lointain, mais pour les organisateurs de l'équipée, le temps presse. Il ne leur suffit pas de mettre au point une logistique complexe, il leur faut également faire en sorte que le matériel soit acheminé à l'heure dite jusqu'au camp de base.

Ainsi, le week-end dernier, dans un entrepôt de la rue Sainte-Catherine, les alpinistes québécois ont réuni trois tonnes et demie de matériel — de la bouffe, des vêtements, des équipements de montée et des skis — qu'ils ont emballés dans des caissons étanches et dans des boîtes robustes, capables de supporter les intempéries et les chocs d'un long transport. Mardi matin, le matériel a été chargé à bord d'un cargo battant pavillon polonais, le Stefan Batory, qui atteindra le port de Gdynia, en Pologne, le 4 août.

«Une entreprise de cette envergure nécessite des prépara-

tifs planifiés longtemps d'avance et le respect de délais très stricts, expliquait le Québécois Jacques Olek, chef adjoint de l'expédition. Il ne faut rien oublier et être à l'heure. Sinon, on est faits.»

Petit exemple de commande: la compagnie Redpath a fourni 500 kilos de sucre à l'expédition, la moitié en cubes, la moitié sous forme granulée. Lundi matin, à l'entrepôt de la route Transcanadienne, les boîtes et les sacs de sucre étaient chargés à bord d'une pauvre Chrysler qui n'avait jamais vu sa suspension sollicitée aussi lourdement. Un voyage au pas de tortue à travers la ville, l'arrière-train calé à quelques centimètres de la chaussée, quelques chaos éraflants en cours de route, la cargaison est arrivée saine et sauve à l'entrepôt du centre-ville où on l'a redistribuée dans de boîtes cirées aussi dures que du bois. Cette demi-tonne de sucre est maintenant quelque part au milieu de l'océan Atlantique...

La course aux commanditaires et aux fournisseurs n'est pas terminée. Deux ou trois tonnes de matériel devront encore être acheminées vers la Pologne avant la fin de l'été. Comme le bateau est déjà parti, c'est par avion que le reste devra voyager... Pas étonnant que le budget de l'expédition s'élève à un million de billets verts!

«Le coût du transport est assuré par le groupe des Polonais qui compte sur l'appui de son gouvernement, souligne encore Olek. Le reste du matériel viendra de Pologne et d'Angleterre. Tout le stock devra être réuni en Pologne pour ensuite être acheminé par avion jusqu'au Pakistan.»

Olek se rendra d'ailleurs en Europe dans deux semaines pour y rencontrer les autres responsables de l'expédition et le chef, Andrzej Zawada.



Jean-Pierre Danvoye a participé à l'emballage du matériel d'expédition. Les bottes de ski qu'il trébale ici sont maintenant quelque part, au milieu de l'Atlantique, en route vers la Pologne.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Les municipalités de la région de Labelle s'engagent à dépolluer la rivière Rouge

ALAIN FRANÇOIS BRUNEL

■ Les citoyens et touristes qui en ont plus qu'assez de lire dans les journaux, depuis 1984, des avis interdisant la baignade pour cause de pollution sur la rivière Rouge dans les Laurentides, peuvent commencer à respirer.

La Presse a appris hier que les municipalités de Labelle, Brébeuf et l'Annonciation commencent cet été les études préliminaires pour assainir leurs eaux usées. Mais il y a des municipalités qui semblent plus pressées que d'autres d'en finir avec ce problème.

Labelle et Brébeuf ont signé le 15 juillet une entente de principe avec la Société québécoise d'assainissement des eaux afin d'évaluer les moyens appropriés pour dépolluer la Rouge. L'Annonciation fera de même le 4 août et la municipalité de l'Ascension, située en amont de la rivière, a également l'intention de s'impliquer dans le programme. On abordera la question à la prochaine rencontre du conseil municipal, selon Mme Pauline Legault, secrétaire trésorière par intérim.

Quand les citoyens pourront-ils profiter de la rivière sans craindre les bactéries? Là-dessus les avis sont partagés.

A Labelle, municipalité de 2212 habitants, l'ingénieur Pierre Dufresne de la firme Patry et Laporte parle d'abord d'un délai de trois ans, soit le temps neces-

saire pour procéder aux études préliminaires, préparer les plans et devis, puis exécuter les travaux.

M. Christian Veilleux, «l'homme qui a fait bouger les municipalités de la région», selon la secrétaire trésorière de Brébeuf, Linda Foisy, pense qu'il serait possible d'agir beaucoup plus rapidement. M. Veilleux précise: «Des données sont déjà sur la table, les travaux pourraient être complétés en un an. Il n'en dépend que de la volonté de tous les intervenants.»

Dans le cas de l'Annonciation, en amont de Labelle, le diagnostic de M. Veilleux, qui prépare un doctorat à Polytechnique, est corroboré par M. Sylvain Rioux, chargé de projet à la firme d'ingénieurs conseil Beauchemin, Beaton et Lapointe de Montréal.

Pour ce village ayant une population équivalente à Labelle, l'écheancier «très réaliste» prévoit le début de la construction dès le printemps 88. «Les travaux seront complétés l'été prochain», de dire M. Rioux.

Mis au courant de cette réalité, l'ingénieur Dufresne impliqué dans le projet de Labelle, invoque des motifs techniques et explique que l'étude préliminaire n'est pas assez avancée à Labelle pour définir un échéancier précis. On semble mieux savoir de quoi il retourne à l'Annonciation, qui n'a pourtant pas encore signé de convention de principe. Pourtant des avant-projets ont déjà été élaborés dans ces deux municipalités.

Huit plages de la région montréalaise sont impropres à la baignade

■ Après avoir procédé, durant la période s'étendant du 12 au 20 juillet, à l'analyse des eaux de 30 plages publiques de la région métropolitaine, le ministère de l'Environnement a été en mesure d'établir que 19 de ces plages ont des eaux d'excellente qualité (A), cinq des eaux de bonne qualité (B), une des eaux de qualité médiocre (C) et cinq autres des eaux polluées (D). Les plages classées dans la catégorie D devraient par conséquent être considérées comme fermées, puisqu'elles ont toutes été soumises à une vérification qui a confirmé leur contamination bactériologique.

Les cinq plages en question, qui ne devront donc pas être utilisées pour la baignade tant qu'un avis contraire n'aura pas été émis, sont les suivantes:

- Plage municipale du village de Rawdon;
- plage du Domaine Alarie à Brébeuf;
- plage du camping Huberdeau à Huberdeau;
- plage du Domaine Cloutier à Saint-Colomban (Mirabel);
- plage Sandy Sun Camping à Franklin.



100 000e visiteur à Expotec

Expotec, organisée par la Commission du centenaire de l'ingénierie canadienne, a accueilli, hier, au Vieux Port de Montréal, son 100 000e visiteur en deux mois, Sarah Bernardin, 11 ans. M. Clement Richard, président d'Expotec, «trique» avec la gagnante d'un séjour à la Baie James pour deux personnes, offert par Hydro-Québec.

PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

L'UPA mène auprès des producteurs une enquête sur le dépérissement de l'érable

PIERRE BELLEMARE

■ L'Union des producteurs agricoles (UPA) procédera, ces prochaines semaines, à un deuxième sondage auprès des quelque 10 000 producteurs québécois de l'érable, dans le but de mesurer l'état actuel de dépérissement des érables qui, soutient-on fermement à l'UPA, sont victimes des pluies acides.

Déjà en 1985, l'UPA donnait un coup de sonde auprès de ces mêmes producteurs, dont 27 p. cent ont bien voulu collaborer en retournant leurs réponses par courrier. Le résultat indiquait que le dépérissement des érables était observé dans l'ensemble du Québec, surtout dans les régions de la Beauce, Dorchester et Mégantic, où 18 p. cent des arbres étaient déclarés défoliés. Le taux critique, menant à une mort certaine de l'espèce, est fixé à 25 p. cent.

«Cette année, le taux de participation au sondage devrait être substantiellement plus élevé, parce que les producteurs sont davantage sensibilisés au phénomène des pluies acides», affirme Louis Ménard, permanent de l'UPA spécialement chargé de ce dossier.

L'an dernier, le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, sous la gouverne de John Ciaccia, relevait un taux de défoliation allant jusqu'à 38 p. cent dans certaines de ses 245 places d'étude.

Les premiers signes de dépérissement de l'érable, que l'on croit causé en partie par les pluies aci-

des, ont été captés par l'UPA et certains chercheurs indépendants vers 1978. Depuis ce temps, l'UPA s'efforce notamment de faire pression auprès des gouvernements québécois et canadien pour que ceux-ci, à leur tour, puissent trouver une solution avec les États-Unis, d'où émanent les grandes quantités de pluies acides.

Jacques Proulx, président de l'UPA, a plusieurs fois déclaré que les érablières québécoises sont menacées d'extinction au cours de la prochaine décennie, si rien n'est sérieusement envisagé pour enrayer le «fléau» des pluies acides.

Le plus grand chercheur québécois en cette matière, le professeur Bernard Bernier de l'Université Laval, partage l'opinion de l'UPA, de même que le ministère de l'Énergie et des Ressources.

Mais comme le note le permanent de l'UPA, M. Ménard, il est encore impossible de prouver scientifiquement que les pluies acides constituent «le» facteur du dépérissement des érables.

Ainsi, des chercheurs du Service canadien des forêts avancent d'autres théories, dont «une est basée sur les aléas de la nature. Exemple: en février 1981, un dégel hâtif, faisant éclater les bourgeons et circuler la sève dans les arbres, a été suivi d'une période de gel intense en mars.

«Cette année-là, se souvient encore Gilles Coutu, producteur agricole de Maskinongé, les érables en ont pris pour leur rhume. L'écorce a décollé des troncs d'arbre, elle a fendillé et, au fil du temps, plusieurs spécimens ont

perdu presque toute leur sève». De toute façon, réplique M. Ménard, la théorie des pluies acides semble la plus fondée et l'UPA, de son côté, entend multiplier ses pressions auprès des au-

torités gouvernementales pour qu'on puisse éviter, avant qu'il ne soit trop tard, l'élimination totale des érablières, non seulement au Québec, mais aussi en Amérique du Nord.

LITS DE LAITON

GARANTIS PUR LAITON (BRASS)

Prix cour. 1795\$

MAINTENANT 875\$

Prix cour. 1050\$

MAINTENANT 495\$

Prix cour. 1545\$

MAINTENANT 725\$

50% DE RÉDUCTION

OUVERT AU PUBLIC LE SAMEDI DE MIDI À 17 H

AVIS IMPORTANT - AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE
Nos lits sont garantis laiton véritable et leur fini laqué ne nécessite pas de polissage.

Choix de nombreux modèles, certains garnis de porcelaine.
Réductions sur toutes les grandeurs et tous les modèles.
«Les prix indiqués s'entendent pour des lits doubles»

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS
14350 boul. Gouin ouest, Pierrefonds
(Coin St-Jean, Transcanadienne jusqu'à St-Jean nord) **Tél. 620-5875**

Dans les îles

La ballade de Claude Barzotti



GEORGES LAMONT

À chacun sa soirée, à chacun ses idoles. Après la musique étourdissante et tonitruante de style heavy blues de Stevie Ray Vaughan et Double Trouble, que des milliers de fans hystériques emportés par les effets de mari et de hasch ont acclamé mercredi, ce sera au tour de Claude Barzotti de retrouver son public avec ses ballades. Bien sûr, ce devrait être une soirée d'un genre plus calme à la Place de l'animation de La Ronde. Barzotti, la plus récente exportation française au Québec, fait partie de la nouvelle génération de chansonniers de charme. Une soirée agrémentée de petites chansons fleur bleue, comme: *Prends bien soin d'elle* (disque d'or au Canada en 86), *J'ai les bleus*, *Le Rital*, *T'amo et T'adore*, *Madame*, *C'est moi qui pars*. Pour un public d'un genre vraiment différent et plus mûr qui veut passer une soirée calme.



Claude Barzotti

FRANCIS CABREL À LA RONDE

■ Le chanteur français Francis Cabrel, en mini-tournée au Québec et invité du Festival d'été de Québec, est venu faire une visite inconnue de deux heures à La Ronde, mardi. Accompagné de sa femme et de sa toute jeune fille Aurélie, Cabrel a bien apprécié sa visite, d'autant qu'il adore les parcs d'attraction. Il est reparti pour la France le soir-même.

EN CROISIÈRE SUR LE FLEUVE

■ Un nouveau système vient d'être inauguré pour les visiteurs de La Ronde. Du port de Montréal (quai Jacques-Cartier), ils peuvent maintenant se rendre à La Ronde (ancienne Marina) par le fleuve. En effet, les Croisières Soleil-Levant, en collaboration avec l'AMARC, offrent un forfait croisière La Ronde (admission générale) pour \$11,50 (adulte) et \$10,50 (enfants).

Cette mini-croisière d'une demi-heure sur le fleuve se fait avec le *Miss Repentigny* qui peut emporter 71 passagers. Plusieurs départs sont prévus au cours de la semaine, du dimanche au jeudi: à 12h30 et à 14h (avec retour à 19h15 de La Ronde); à 15h30 (retour à 20h45); à 17h (retour à 22h15). Les derniers départs en semaine ont lieu à 18h30 et 20h (retour à 23h45). Par ailleurs, une traversée supplémentaire a été ajoutée à l'horaire de vendredi et de samedi: départs 21h30 (retour à 1h, du port de La Ronde, à l'extrémité sud-est du parc d'attraction).

CANOT-CAMPING

■ Vous avez 16 ans et plus et ne savez pas trop comment meubler vos vacances à balconville. Le canot-camping peut être une des réponses à vos attentes.

Ces cours d'initiation au canot-camping, offerts par le Club nautique et de plein-air de Montréal, sont donnés dans l'île Notre-Dame, les lundis et mardis ou les mercredis et jeudis, de 18h30 à 21h30, le long des trois kilomètres du bassin olympique. La familiarisation à cette activité d'une durée de six heures est offerte, moyennant \$20, aux groupes comprenant quatre personnes au minimum et douze au maximum.

Des moniteurs chevronnés enseigneront, outre les bases du canotage en eau calme, le maniement des embarcations en toute sécurité, la préparation de l'équipement et les autres facettes du camping. Pour de plus amples renseignements: 872-6093.

IL Y A 20 ANS: «VIVE LE QUÉBEC LIBRE!»

Le général a «mis le Québec au monde sur le plan international»

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Plus qu'un accident de parcours, le «Vive le Québec libre», claironné par le général de Gaulle du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, a catapulté le Québec sur la scène internationale, et lui aura assuré, dans la francophonie notamment, une notoriété dont il tire encore aujourd'hui les bénéfices.

Vingt ans exactement après le fameux discours, une brochette d'hommes politiques, des témoins souvent médusés à l'époque, estiment toujours que le général aura alors «mis le Québec au monde sur le plan international».

Dans une série d'entrevues accordées à La Presse, ils s'entendent, encore aujourd'hui, pour reconnaître que cette intervention, interprétée comme une giflette par Ottawa, aura servi de detonateur à une longue complicité France-Québec, une connivence qui aura permis, notamment, en bout de course, la réalisation du Sommet francophone.

Bourassa

Tant par son intervention que par sa détermination à ouvrir la politique extérieure française à l'égard du Québec, le général «a joué un rôle clé dans l'affirmation nationale du Québec», a soutenu hier, le premier ministre, M. Robert Bourassa, joint dans le Maine.

«Vingt ans après, il reste cette présence internationale très importante du Québec, sans équiva-

lent dans le monde pour un état fédéré», estime-t-il.

«C'est avec de Gaulle que la France a commencé à démontrer une attitude qui fut déterminante pour la réalisation d'un événement comme le Sommet de Québec», souligne le premier ministre.

«Tout le monde a été surpris, même s'il y avait eu un crescendo durant toute la journée», se souvient M. Bourassa, qui nie formellement avoir été transporté de joie, comme le laisse entendre le plus récent biographe du général, M. Jean Lacouture.

Johnson

«Cela a mis le Québec au monde», de rencherir le chef péquiste, M. Pierre Marc Johnson, selon qui l'intervention foudroyante du général aura «donné l'impulsion nécessaire» pour que le Québec ait droit de cité sur la scène internationale, par des institutions comme l'Agence de coopération culturelle et technique, l'Office franco-québécois pour la jeunesse et l'institutionnalisation des visites annuelles des premiers ministres français et québécois.

Pour M. Johnson, le Sommet du début septembre «est une sorte d'aboutissement de 20 ans de consensus France-Québec, au-delà des partis politiques», une complicité que l'intervention du général aura déclenché selon lui.

«Sur le plan intérieur, cela a polarisé les deux camps, cristallisé à Ottawa une volonté profonde de dire non aux volontés du Québec», estime-t-il.

MM. Bourassa et Johnson se trouvaient tous deux à l'hôtel de ville ce jour-là, M. Bourassa com-

me député de Mercier et M. Johnson comme jeune employé, à 21 ans, du coordinateur des visites internationales... l'ex-ministre libéral Jean-Paul L'Allier.

«J'étais dans l'entrée de l'édifice, je ne l'ai pas entendu dire les mots, c'est après, lorsque j'ai vu la réaction de la foule que j'ai appris. J'étais enthousiaste», se souvient M. Johnson, non sans rappeler l'inquiétude de son père, qui le soir avec ses conseillers, tentait d'évaluer les répercussions.

Morin

«Daniel Johnson s'est tourné vers nous et a laissé tomber: On va avoir des problèmes», se souvient l'ex-ministre Claude Morin, alors sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, pour qui cette journée fut déterminante dans le cheminement des nationalistes québécois.

«C'a été le coup de publicité le plus extraordinaire pour le Québec. Il n'avait rien dit qui n'existait déjà, il a constaté, il a pris la vague de l'histoire», estime pour sa part Yves Michaud qui se trouvait aussi à la réception, à titre de député libéral. «Dans toutes les huttes d'Afrique on avait entendu parler de nous», poursuit-il. Mais plus que le discours, «la volonté du général de dynamiser les relations franco-québécoises» aura profité au Québec selon lui.

«Il a agi comme un révélateur», poursuit M. Michaud, «les actes, plus essentiels, ont suivi les mots du général».

Le pavé jeté dans la mare canadienne aura refroidi pendant 20 ans les relations franco-canadiennes.

A sa dernière étape, à Ottawa.

le général devait justement tempérer son discours du balcon, en disant que la liberté du Québec n'allait pas à l'encontre d'un lien fédéral, se souvient M. L'Allier. Cette dernière escale n'a toutefois pas eu lieu.

Pepin

«M. Pearson l'a mis à la porte, il était absolument furieux», se souvient M. Jean-Luc Pepin, alors ministre de l'Énergie, qui interprète à sa façon la décision du général de rentrer à Paris. Selon lui, «c'était un mariage de raison, du maquignonnage entre de Gaulle et le gouvernement du Québec».

«Québec cherchait à emmerder le fédéral, lui aimait bien faire des pieds de nez aux anglosaxons», souligne-t-il.

Après 20 ans, M. Pepin constate que l'intervention du général «a donné une crédibilité, une dimension internationale à la position séparatiste». «Mais je reconnais que son geste a été bénéfique pour la situation du Québec, pour la protection de la langue», ajoute M. Pepin.

Chrétien

Plus lapidaire, l'ex-ministre Jean Chrétien, alors titulaire des Affaires indiennes, qualifie de «feu de paille, d'incident», la «giflette» du général.

«J'étais bien content qu'il reparte, Pearson aussi», lance-t-il. Même sans cet endossement inespéré venu de l'étranger, «les péquistes auraient fait la même chose», selon lui. «Ce serait leur faire injure que de dire qu'il les a mis au monde», ajoute M. Chrétien, joint par La Presse à son chalet de la Mauricie.



La une de La Presse le lendemain...

«Ce n'était pas le moment de faire l'indépendance»

— René Lévesque

EMMANUEL BILODEAU

Ce n'était pas le moment, après la visite du général de Gaulle, de faire l'indépendance, a confié hier à La Presse, l'ex-premier ministre René Lévesque. «Pour faire l'indépendance, il faut tout de même avoir l'appui de la population et que ce soit clair. On l'a vu avec le référendum. Plusieurs années ont passé et ce n'était pas encore suffisant», poursuit celui qui a longtemps incarné la cause indépendantiste québécoise.

À l'époque du «Vive le Québec libre!» du président français, René Lévesque est député libéral de l'opposition. Contrairement à son collègue François Aquin, il préfère patienter afin de laisser retomber la poussière. Dans son bouquin, *Attendez que je me rappelle*, il écrit: «Un Québec libre, certes, mais

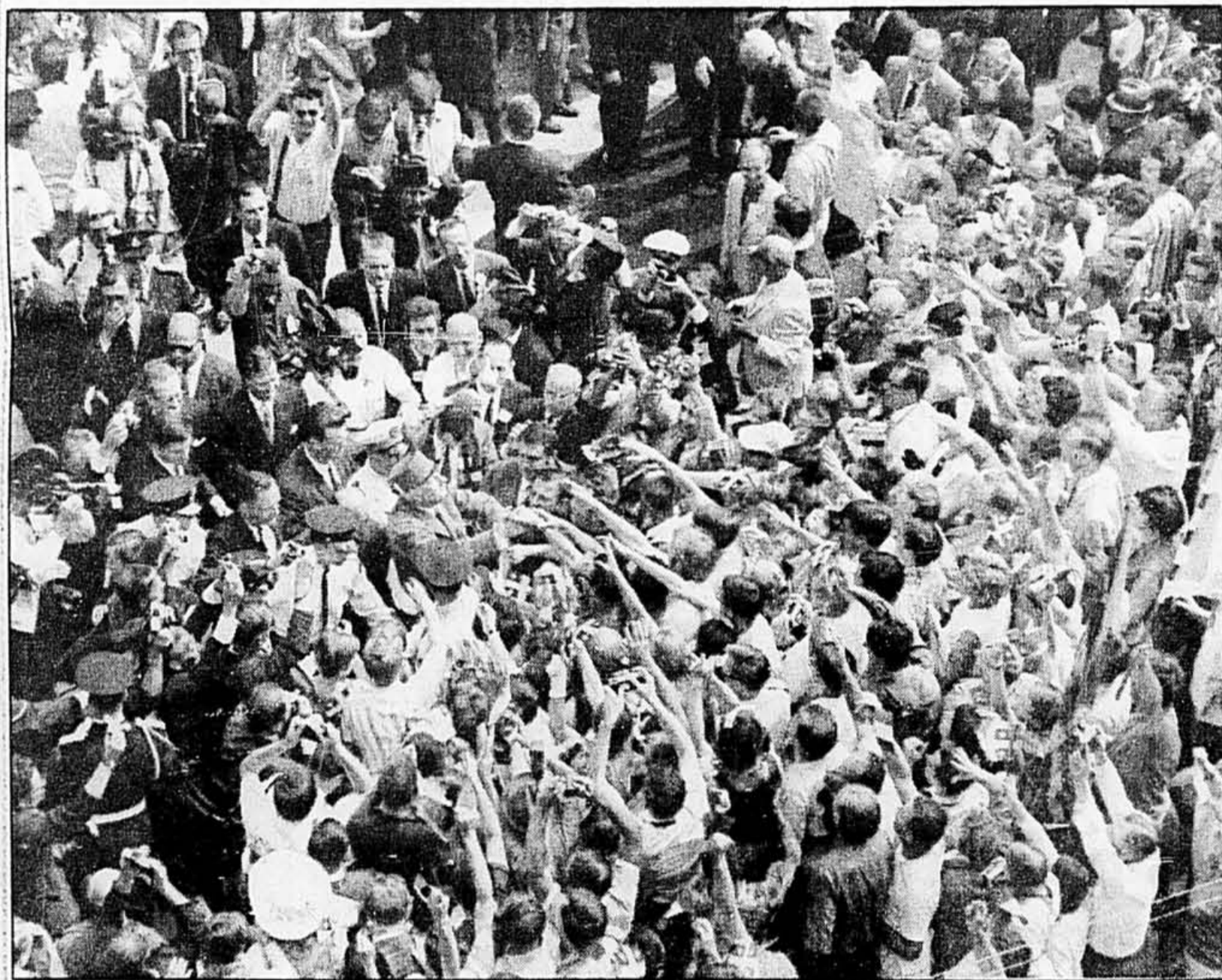
que cette liberté n'apparût pas comme un produit d'importation. (...) Aux Québécois seuls de décider, le jour venu, de saisir leur sort, d'une main ferme et, partant, déjà libre...»

De Gaulle avait le sens de l'Histoire, croit Lévesque. Sa visite, celle d'un «geant de son époque», représentait un événement très important pour le Québec. «Il est arrivé ici à un moment particulièrement effervescent, où était en marche toute la renaissance québécoise et la révolution tranquille.»

Le général, en lançant sa célèbre phrase, s'était probablement dit quelque chose comme ceci, raconte M. Lévesque: «Pour ces gens qu'on aime bien, ces Français du Canada, il faut que je fasse quelque chose pour réparer un peu, pour les encourager dans leurs progrès et réparer les abandons d'autrefois.»

Charles de Gaulle a aidé le Québec à se bâtir une confiance et à obtenir la reconnaissance, un peu partout dans le monde, de sa réalité vivante, conclut M. Lévesque.

Le général de Gaulle prend un bain de foule à son arrivée à l'hôtel de ville de Montréal.



François Aquin croit qu'en 67, on a frôlé l'indépendance

EMMANUEL BILODEAU

En criant, il y a 20 ans, «Vive le Québec libre!», le général de Gaulle a stimulé le mouvement indépendantiste et légitimé son objectif ultime. Le peuple québécois, dans ces années-là, a frôlé l'indépendance, mais n'a pas suffisamment su tirer profit du contexte pour la réaliser. Voilà ce que croit l'avocat et ancien député, François Aquin. Celui qui, en 67, était devenu le premier indépendantiste à siéger à l'Assemblée nationale.

Le contexte était idéal, laisse entendre Aquin. Si les Québécois avaient voulu... «Vous savez, de Gaulle avait vraiment fait sa part. C'était aux Québécois d'agir. Mais les vicissitudes survinrent, et Daniel Johnson disparut avec son secret sur la direction qu'il aurait voulu donner aux événements.»

À cette époque, François Aquin est député libéral, tout comme ses collègues René Lévesque, Robert Bourassa et son chef Jean Lesage. Son parti forme alors l'opposition officielle, pendant que l'Union nationale de Daniel Johnson est au pouvoir.

Ce fameux 24 juillet 67, où de Gaulle lance sa phrase historique, Aquin est un peu étonné, mais éprouve surtout une très grande satisfaction. «Vive le Québec libre», selon lui, c'était beaucoup,

mais pas le point le plus fort du voyage du président français. L'essentiel du message a plutôt été livré la veille, à Québec, où le général déclare solennellement: «On assiste ici, comme en maintes régions du monde, à l'avènement d'un peuple qui, dans tous les domaines, veut disposer de lui-même et prendre en main ses destinées. Qui donc pourrait s'étonner et s'alarmer d'un mouvement aussi conforme aux conditions modernes de notre univers et à l'esprit de notre temps.»

À la suite du voyage de de Gaulle, le chef libéral Jean Lesage fait une déclaration à saveur fédéraliste où il accuse le gouvernement unionniste de Daniel Johnson d'avoir mal conseillé le président français et de lui avoir laissé tenir des propos séparatistes. François Aquin, connu pour ses idées nationalistes radicales, refuse de suivre son chef sur cette voie. Le 29 juillet 67, il quitte le parti. Quelques semaines plus tard, il retourne à l'Assemblée nationale et devient le premier député indépendantiste québécois à y siéger.

«Le voyage du président, les propos qu'il a tenus, la franchise avec laquelle il est allé au fond des choses, constituent un événement historique et un pas en avant dans l'accomplissement de notre destin», déclare-t-il à l'Assemblée nationale le 3 août 67.

Aquin croit, avec 20 ans de recul, que Charles de Gaulle s'est rendu aussi loin qu'il pouvait aller dans son appel direct au mouvement indépendantiste. Il a légitimé l'indépendance aux yeux de gens qui croyaient que «Vive le Québec libre» était une phrase réservée aux terroristes. Il a d'ailleurs suivi ses idées et son temps. L'équation est simple, explique Aquin à La Presse: «Dans une décennie où, partout dans le monde, les indépendances se font; avec un peuple québécois qui n'est pas loin de penser qu'il doit faire la sienne; avec l'appui d'un chef d'État de cette envergure, nous avons une synergie qui fait que nous sommes devant un événement considérable, un jalon important dans l'histoire du Québec.»

La déclaration incendiaire du président allait en effet, par sa «tonalité explosive», propulser le Québec dans l'actualité internationale. «Dans les heures qui suivirent, Moscou appuyait l'indépendance du Québec, Radio-Bagdad annonçait l'émergence d'un nouvel État et Chine Nouvelle titrait: Québec libre», raconte-t-il avec fierté.

Le 9 décembre 67, après une longue hésitation, Aquin adhère au Mouvement souveraineté-association qu'il quittera avec fracas à la suite d'un désaccord idéologique avec son nouveau chef,

René Lévesque. À l'été 68, il abandonne la politique parce qu'il est convaincu que l'indépendance ne se fera pas dans les prochaines années.

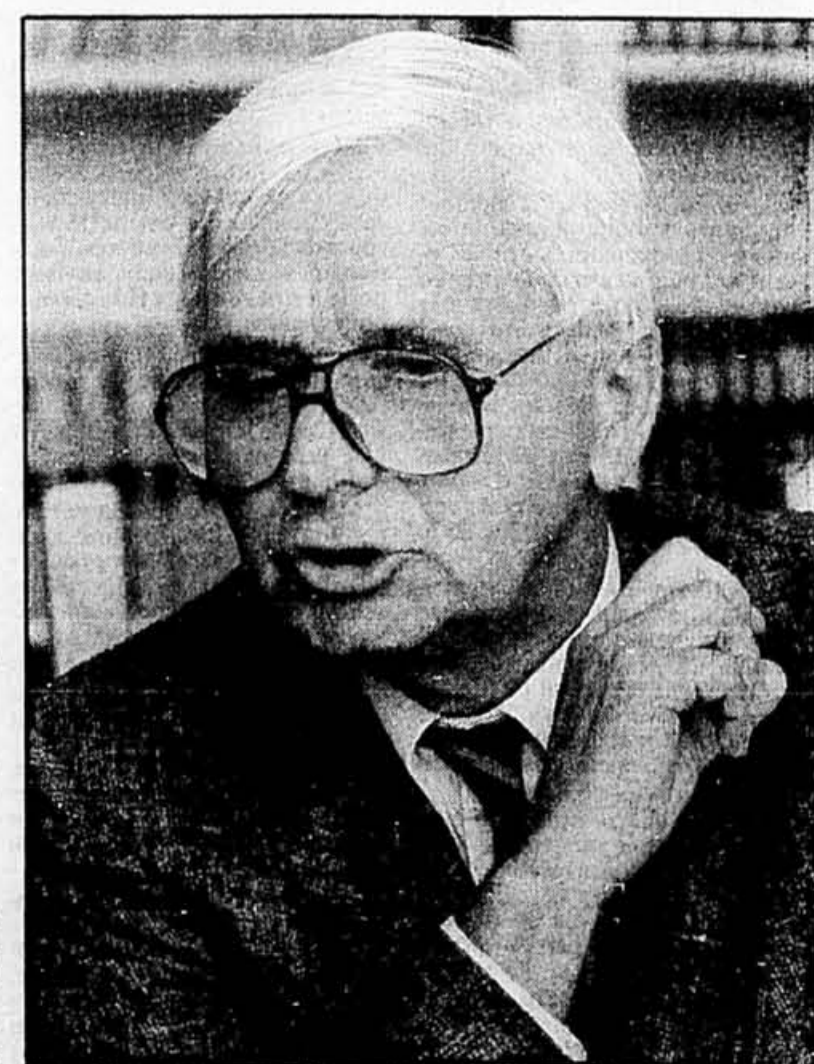
Retourné à la pratique et à l'enseignement du droit depuis près de 20 ans, François Aquin conserve toujours ses convictions indépendantistes. «J'ai très tôt acquis la conviction que l'institution fédérale ne fonctionnait plus et que l'indépendance était la seule voie qui puisse sauver le Québec.»

Mais ses cheveux ont blanchi. La sagesse a infiltré ses idéaux révolutionnaires. Celui qui, en 67, déclarait: «Écoutez le peuple (...), il veut la liberté», ne croit plus que l'indépendance, cette idée qui fait si peur, soit pour demain. Mais trouve excellent que quelques mouvements continuent de la promouvoir.

Et la thèse de l'affirmation nationale de Pierre-Marc Johnson? «L'affirmation nationale, je l'ai vue beaucoup moins gravement que plusieurs autres puisque que je n'ai jamais cru que le Parti québécois ait jamais été indépendantiste. Johnson n'a que consacré un état de fait.»

«Vous savez, de Gaulle avait vraiment fait sa part. C'était aux Québécois d'agir», pense François Aquin.

PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE



IL Y A 20 ANS: «VIVE LE QUÉBEC LIBRE!»

Trois grands jours de retrouvailles

Au-delà du vivat du balcon

Jean-Pierre Bonhomme a suivi le général de Gaulle tout au long de son célèbre périple au Québec. Il nous livre un témoignage personnel sur ce qu'il a vécu à l'époque.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Il fallait y être. Cela s'imposait, surtout pour un journaliste qui renifle le moindre moment d'importance d'un moment. Nous y étions pour notre part, à l'Anse-au-Foulon, à l'hôtel de ville de Québec, à l'hôtel de ville de Montréal et à l'Université de Montréal. Car nous expéditions, jusqu'à ce moment-là, une correspondance québécoise épisodique et tranquille au Progrès de Lyon (500 000 exemplaires quotidiens à ce moment-là).

Nous y étions surtout parce que le Québec, tout le monde le savait et c'était passionnant, cherchait alors fébrilement à négocier un « new deal » avec le pouvoir fédéral. Le gouvernement du Québec voulait faire reconnaître l'existence du peuple (de la société ?) d'ici autrement que comme un rassemblement de provinciaux devant être assimilés. La négociation ferait, une bonne fois pour toutes, vraiment passer à l'histoire ce statut quasi colonial dont l'odeur traînait encore dans les hautes parties de la « vieille » capitale. Le premier ministre Daniel Johnson, tout le monde ou presque le savait, venait de rentrer de Paris où il était allé demander de l'aide à cet égard.

Affrontement

C'est au débarcadère de l'Anse-au-Foulon, ce 23 juillet 1967, que la visite de de Gaulle au Québec à l'occasion de l'Exposition, a été vécue le plus en condense. L'affrontement s'y exprimait déjà complètement, dans une sorte de moment-clé. C'est là — on ne l'a pas vraiment relaté — que la résistance symbolique du pouvoir fédéral à de profonds changements relatifs au statut du Québec a été clairement exprimée: c'est là aussi que les citoyens « canadiens-français ou français canadiens (comme préférait dire le général) » ordinaires ont montré ce qu'ils croyaient, ce qu'ils souhaitaient au fond d'eux-mêmes.

Le décor: un navire de guerre nommé Colbert, du nom du ministre de Louis XV qui finançait la colonie canadienne sous l'ancien régime.

Souvenir de 1759

Le Colbert, qui amène de Gaulle depuis Brest, battant pavillon tricolore, est amarré précisément là où les troupes anglaises se sont infiltrées en 1759 pour conquérir le Canada français.

A neuf heures, les Grenadier Guards en costume rouge et casque à poil, comme au Palais de Buckingham, sont alignés devant le débarcadère, près d'une haute estrade.

Le gouverneur général, M. Roland Michener, s'amène, puis le premier ministre du Québec, M. Daniel John-



A la sortie de l'hôtel de ville de Québec le chef de l'État français a baigné dans une foule tout aussi chaleureuse, tout aussi délirante de joie que celle de Montréal le lendemain. « Voyez comme c'est facile lorsque nous sommes entre nous » avait-il lancé.

PHOTO MICHEL CRAVEL LA PRESSE

son. Les deux hommes prennent place sur l'estrade. Le général se présente alors sur le pont arrière du Colbert et, avec sa prestance de monarque, descend à terre et vient les rejoindre.

M. Michener murmure des paroles de bienvenue qui sont complètement enterrées par le bruit d'un hélicoptère du gouvernement du Québec.

Son «ami» Johnson

L'hélicoptère n'est plus là quand vient le tour de M. Johnson de souhaiter la bienvenue au grand visiteur. Et c'est là que le général se tourne chaleureusement vers son «ami» Johnson et parle de retrouvailles.

Ici la mémoire glisse un peu. Est-ce avant ou après cette cérémonie qu'on joue les hymnes nationaux? Toujours est-il que la nombreuse assistance entonne avec cœur la *Marsillaise* après avoir huié le *God Save the Queen*.

Cette foule, contenue derrière une clôture, cherche d'évidence une certaine intimité avec le visiteur qui porte en lui une part de leur âme. Les Guards font écran. Tant et si bien qu'au terme de la cérémonie, le

général se voit obligé, en passant les soldats rouges en revue, de saluer l'Union Jack, le drapeau britannique. L'assistance considère le geste comme une provocation; on ne le laisse pas fêter en famille.

Les deux cent journalistes, contenus dans un enclos près du Colbert, prennent note du caractère authentique de la réprobation de la foule, de la profondeur de ses émotions.

L'accueil, il faut bien le signaler, contrastait avec celui qui avait été fait à la reine Elizabeth II, trois ans auparavant. Celle-ci — on se souviendra du samedi de la matraque — s'était amenée au même lieu sur un autre navire, le Britannia. Les Québécois ne s'étaient alors pas dérangés pour descendre la côte; ils ont « Wolfe's Cove » comme une épine dans l'âme collective.

Le général de Gaulle, lui, a monté cette fameuse côte des plaines, vers l'hôtel de ville de Québec, dans la joie. Nous nous en souvenons comme si c'était hier: en sortant, et devant la foule massée sur le parvis, le chef de l'État français est sorti et a lancé à tout le monde: « Voyez comme c'est facile lorsque nous sommes entre nous ». La foule a dit son approbation dans le délire. Nous avons vu un policier (!) en pleurer tant les

souffrances de la vieille séparation étaient profondément ressenties.

L'épisode de Montréal est connu, passons...

On se rappelle moins, cependant, la date du 25 juillet. Ce jour-là, au lendemain du célèbre vivat, le général de Gaulle s'est adressé, en présence du cardinal-chancelier Paul-Emile Leger et du ministre des Affaires étrangères Couve de Murville, au corps professoral et étudiant de l'Université de Montréal.

Texte par coeur

Sur le ton d'un observateur, il a brosse un tableau de la situation du peuple français d'Amérique, de ses déconvenues et de l'importance de son esprit. Le texte de cette conférence, rédigé avant le voyage, selon l'historien Lacouture, de Gaulle l'a dit par coeur sans en oublier un seul mot.

L'assemblée, très attentive, a applaudi sans réserve les propos du général. Ceux-ci, du reste, n'avaient rien d'une incitation à la révolte. Il venait simplement exalter « ce grand ensemble d'intelligence, de sentiment et de raison », indispensable « au progrès du monde », auquel le Québec était invité à ne pas se dissocier.

non plus, de réclamer de la municipalité de Montréal qu'elle nomme une rue ou une place du nom du général de Gaulle.

Changer le nom de la rue Sherbrooke?

Le chef du Parti indépendantiste, M. Gilles Rheaume, pour sa part, a annoncé qu'il devait déposer aujourd'hui une couronne d'iris au monument de la France Libre au parc Lafontaine. Ce geste, a-t-il dit, a un double objectif, celui de commémorer le libérateur de la France et de souligner la « grande amitié » qui le liait au Québec. M. Rheaume a d'autre part dit avoir demandé au maire de Montréal, M. Jean Doré, qu'il nomme la rue Sherbrooke du nom du général de Gaulle.

Signalons enfin que le premier ministre de France, M. Jacques Chirac, sera reçu à l'hôtel de ville de Montréal, le ou vers le 30 août. M. Chirac et le président François Mitterrand se trouveront au Québec à ce moment là pour participer au Sommet de Québec des pays parlant français.

La discrétion entoure cet anniversaire

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le Québec marque d'une façon discrète le fameux passage au Québec, ce jour même de l'an 1967, du chef de l'État français, le général de Gaulle.

Par ailleurs, les recherches dans la

préparation de ce dossier ont permis d'apprendre que la porte du balcon de l'hôtel de ville, où le président français a prononcé sa célèbre allocution, vient d'être ouverte pour la première fois en vingt ans.

Un porte-parole de l'administration municipale a dit que l'ancien maire de Montréal, M. Jean Dra-

peau, avait fait, de ce fameux balcon, un lieu « tabou » et que la clef de la porte en avait été confisquée. Cette clef, a-t-il dit, vient d'être « retrouvée » ces jours-ci et la porte a enfin été ouverte.

Peu d'éclat

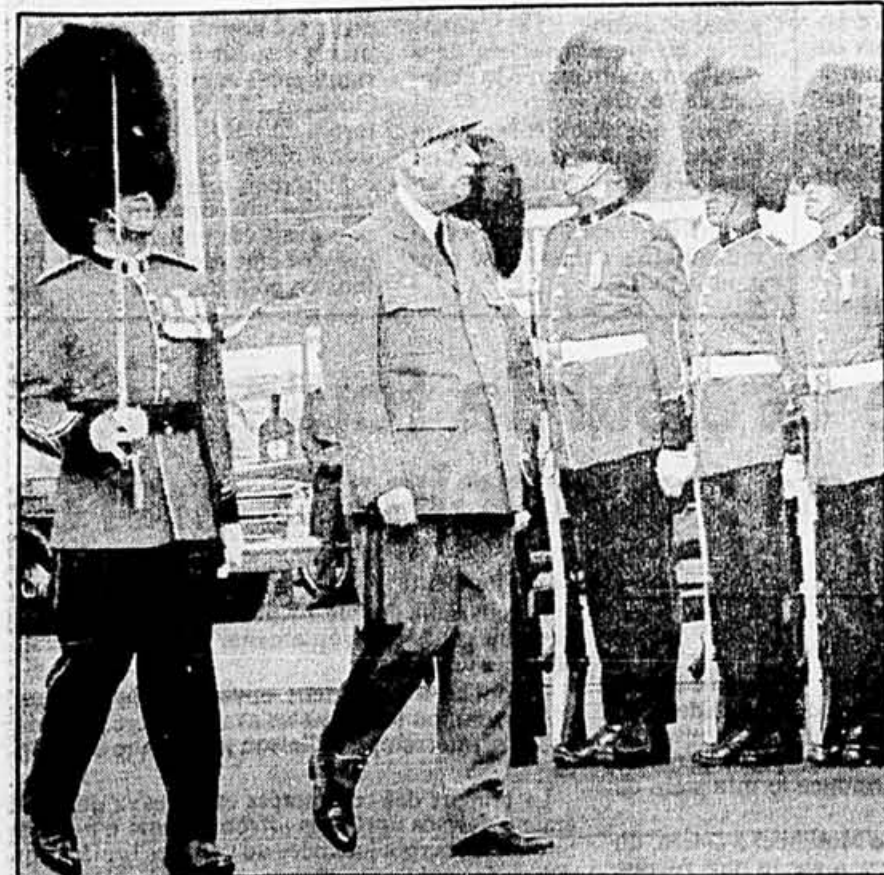
Quant au voyage du général, qui s'inscrivait dans le cadre d'une démarche d'émancipation québécoise, on s'en souviendra, il n'est pas commémoré avec grand éclat.

La possibilité que l'une ou l'autre des municipalités du Québec nomme une rue ou une place du nom du général de Gaulle a néanmoins été évoquée. La suggestion en a été faite cette semaine par l'ancien secrétaire-général de l'Agence de coopération culturelle et technique franco-québécoise, M. Jean-Marc Leger. Celui-ci a noté que le général de Gaulle a activement appuyé l'émergence de la personnalité internationale québécoise et que cela devrait être reconnu.

Un porte-parole de la Ville de Montréal, pour sa part, a dit que le conseil municipal « n'exclut pas la possibilité » de nommer prochainement une rue ou une place du nom du général de Gaulle. On a signalé que la municipalité a posé le même geste pour feu le président américain, M. John Kennedy...

Un porte-parole de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour sa part, M. Pierre Lussier, a été vague. Il a indiqué que sa société ethnocentrique se préoccupe surtout, pour le moment, de la question de la translation des restes du patriote Chénier. Il a dit que la société « n'exclut pas la possibilité », elle

Le premier ministre Daniel Johnson a vécu des heures de gloire aux côtés du général de Gaulle.



On ne l'a pas trop fait savoir, mais les autorités canadiennes ont obligé le général de Gaulle, à l'Anse-au-Foulon, à saluer l'Union Jack que les « Guards » britanniques arboraient juste un peu plus loin à droite. La foule, elle, se massait derrière, à droite, et au fond, et le général pouvait s'en approcher presque pour la toucher.



Gérald LeBlanc

Vive les vacances à temps et demi en Floride!

À la mort de Charles de Gaulle en 1970, Félix Leclerc s'était spontanément écrié: « Le monde vient de perdre un de ses derniers grands comédiens ».

Cet extraordinaire talent d'acteur, le général en avait donné une brillante manifestation à Montréal, un soir de 24 juillet, il y a vingt ans. Du balcon de l'hôtel de ville, le grand séducteur avait su trouver le ton, la manière, les hésitations et la formule magique pour charmer les uns et faire rager les autres. En faisant sien le « Vive le Québec libre! », le slogan de la jeunesse indépendantiste montante, Charles de Gaulle venait de placer sur la scène mondiale le drame national du Québec.

Le monumental édifice du 275 rue Notre-Dame est toujours là, les majestueuses portes centrales maintenant grandes ouvertes aux touristes américains qui fréquentent toujours, eux, la Place Jacques-Cartier. Rien ne leur permettait de deviner, hier, que le 24 juillet 1967 un des grands de ce monde y avait donné une de ses meilleures performances. Aucun préparatif sur l'historique balcon n'annonçait, non plus, la tenue aujourd'hui d'une cérémonie commémorative du célèbre incident.

Assis sur le muret adjacent au Château de Ramezay, juste en face de l'hôtel de ville, je me demandais, hier, ce qu'un autre général malicieux pourrait bien lancer du balcon pour capter et galvaniser l'humeur des Québécois en ce 24 juillet 1987. Quelle formule magique trouverait ce nouveau génie pour incarner le Québec d'aujourd'hui?

Voici un petit échantillon des réponses reçues de mes collègues à qui j'ai posé la question.

- « Vive le Québec sans problème! »
- « Les Québécois sont tous des vœux! » (Charles de Gaulle a déjà fait le compliment aux Français)
- « Vive les vacances à temps et demi en Floride! »
- « Vive Old Orchard libre! »
- « Le Québec c'est superchouette! »
- « Vive les REA libres! »
- « Vive les Expos! »

Après avoir bien réfléchi, une toute jeune collègue (il y en a heureusement quelques-uns et quelques-unes chez nous) a fini par répondre: « Il ne dirait rien, comme tous les autres qui ne trouvent plus rien d'intéressant à dire. »

Un autre, aussi jeune, a renchéri: « Il ne dirait rien, mettrait la main dans sa poche, en sortirait une poignée de dollars, les exhiberait triomphalement, saluerait la foule et tirerait sa révérence. »

Couple au retour sur le passé, ce petit voyage dans l'imaginaire permet de mesurer le chemin parcouru depuis 20 ans. Certains parleront de progrès et de maturation, d'autres d'engourdissement et de régression, tous diront qu'ils ont vieilli de vingt ans.

C'est peut-être ça la clef de toute l'affaire. Ceux qui tenaient les pancartes du RIN devant de Gaulle tiennent toujours le haut du pavé, brûlant parfois avec la même ardeur ce qu'ils adoraient le 24 juillet 67. De la même façon, ce sont les journalistes de cette génération qui ont couvert l'incident de 67 et ce sont encore eux, toujours aux mêmes postes, qui rappellent l'événement en 87. Ils étaient alors dans la vingtaine, ils sont aujourd'hui dans la quarantaine. Omniprésents, les enfants du baby boom vieillissent et la société doit vieillir avec eux.

Il y en a d'autres qui ont aujourd'hui 20 ans mais ils n'arrivent pas à dresser les pancartes annonciatrices d'avenir comme le faisait la jeunesse du RIN. S'ils y arrivent, on ne peut ou ne veut les voir et les entendre.

En attendant nous digérons tranquillement nos histoires de jeunesse, en les adaptant progressivement à notre humeur vieillissante. En 1967 Daniel Johnson et Charles de Gaulle nous ont fait vibrer du haut d'un balcon. En 1979, René Lévesque et Raymond Barre nous ont fait rire, en se taquinant comme des gamins sur l'affaire du balcon, dans l'atrium du Complexe Desjardins. Le mois dernier, François Mitterrand n'est pas monté sur le balcon et n'en a parlé à personne, se contentant de quelques petits saluts présidentiels à la poignée d'irréductibles, rassembles comme en cachette aux abords de l'hôtel Meridien.

Il y a aussi près de vingt ans, Ken Russel avait produit un merveilleux film, *Women in Love*, à partir d'un roman de D.H. Lawrence. « Toi, finalement pourquoi continues-tu de vivre? », y demandait l'un des personnages. « Parce que je suis vivant! », lui répondait son ami.

Dans la même veine, le général providentiel pourrait-il nous dire autre chose que « Vive le Québec, parce qu'il existe! »



AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS

Port de Montréal Port of Montreal

AVIS AUX ENTREPRENEURS APPEL D'OFFRES NO 67774

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: «SOUMISSION POUR L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE VOIE DE CHARGEMENT - ÉLEVATEUR À GRAINS NO 4, PORT DE MONTRÉAL, MONTRÉAL, QUÉBEC», seront reçues aux bureaux de la Société du port de Montréal, Édifice du port de Montréal, aile no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, H3C 3R5, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, le vendredi 7 août 1987, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public. Les soumissions reçues après l'heure indiquée ci-dessus ne seront pas considérées.

On peut se procurer, à compter du vendredi 24 juillet 1987, le cahier des charges, les formules de soumission et l'enveloppe pré-adressée en s'adressant au Service de l'approvisionnement, rez-de-chaussée, Édifice du port de Montréal, aile no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, contre un dépôt non remboursable de vingt-cinq (25) dollars sous forme d'argent comptant, de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de la Société du port de Montréal. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

Un cautionnement de soumission devra accompagner la soumission, tel que stipulé dans le cahier des charges, sinon celle-ci ne sera pas considérée.

Si desiré, avant de se procurer les documents de soumission, on pourra examiner ceux-ci en s'adressant au service de l'approvisionnement. Une visite du chantier aura lieu le vendredi 31 juillet 1987 à 14 h. Rendez-vous au bureau du surintendant, éleveur à grains no 4, chemin du port, quai 54 / 55, port de Montréal.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Dominic J. Taddeo
Directeur général et dirigeant principal

Port de Montréal
Montréal, juillet 1987

Canada

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET DES DÉTENTEURS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A, SÉRIE 1 ET SÉRIE 2

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires et des détenteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 1 et série 2 de La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal («la Banque») se tiendra le mercredi 2 septembre 1987, à 10 heures, à Le Château Champlain, Place du Canada, à Montréal (Québec), aux fins suivantes:

1) examen et, s'il est jugé à propos, adoption d'une résolution spéciale autorisant la Banque à saisir le ministre des Finances (Canada) d'une demande en vue de l'octroi de lettres patentes transformant la Banque en banque régie par la loi sur les banques (Canada) et approuvant le projet de lettres patentes transformant la Banque en banque régie par la Loi sur les banques (Canada);

2) examen de toute autre question dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie.

Par ordre du conseil d'administration,

Le président et chef de la direction,
Roland Breton

Montréal (Québec) le 16 juillet 1987.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Avis est par les présentes donné de l'intention de La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal de saisir le ministre des Finances conformément au paragraphe 255(1) de la Loi sur les banques, d'une demande en vue de l'octroi de lettres patentes transformant en banque régie par la Loi sur les banques. Le requérant propose que cette banque porte la dénomination sociale Banque Laurentienne du Canada.

Le projet de lettres patentes est ainsi conçu:

«CONSIDÉRANT QUE l'article 255 de la Loi sur les banques dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, par lettres patentes sous sceau, transformer une institution financière en banque, fusionner en une banque ou plusieurs banques et une ou plusieurs institutions financières, fusionner en une banque unique plusieurs banques ou fusionner en une banque unique plusieurs institutions financières;

CONSIDÉRANT QUE La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal nommée ci-dessous a présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, sollicitant le ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de sa transformation en banque;

SACHÉZ QUE le ministre des Finances, en application de la Loi sur les banques, constitue par les présentes lettres patentes, à compter du vingt-huitième jour de septembre 1987 La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, dont le siège social se trouve au 206, rue Saint-Jacques, à Montréal (Québec), en une personne morale sous la dénomination sociale Banque Laurentienne du Canada, ci-après appelée la «banque»; SACHÉZ EN OUTRE qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque: Claude Castonguay, Montréal (Québec), citoyen canadien, cadre; Roland Breton, Westmount (Québec), citoyen canadien, cadre; Martial Asselin, Pointe-au-Pic (Québec), citoyen canadien, avocat; Pierre Bourgeois, Montréal (Québec), citoyen canadien, cadre; Jacques A. Drouin, Outremont (Québec), citoyen canadien, cadre; Raphaël Exposito, Montréal (Québec), citoyen canadien, notaire; Rejean Gagné, Laval-sur-le-Lac (Québec), citoyen canadien, cadre; Michael B. Harding, Toronto (Ontario), citoyen canadien, cadre; Josette D. Leman, Montréal (Québec), citoyenne canadienne, cadre; Pierre H. Lessard, Ville Mont-Royal (Québec), citoyen canadien, cadre; Jean-Marie Poitras, Québec (Québec), citoyen canadien, cadre; Philippe Roberge, Montréal (Québec), citoyen canadien, notaire; Henri A. Roy, Montréal (Québec), citoyen canadien, cadre; Louise Roy, Montréal (Québec), citoyenne canadienne, cadre; Jeannine Guillevin-Wood, Outremont (Québec), citoyenne canadienne, cadre.

2. Le capital autorisé de la banque sera de deux cent soixante-quinze millions de dollars (275 000 000 \$), réparti entre les catégories suivantes comprenant chacune des actions sans valeur nominale dont le nombre est indiqué:

i) trois millions (3 000 000) d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en série pour une contrepartie globale de soixante-quinze millions de dollars (75 000 000 \$);

ii) trente millions (30 000 000) d'actions ordinaires, sans valeur nominale, pouvant être émises pour une contrepartie globale de deux cent millions de dollars (200 000 000 \$).

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal (Québec).

4. La dénomination sociale de la banque en anglais est Laurentian Bank of Canada.

5. L'annexe B de la Loi sur les banques est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Formes de la dénomination sociale de la banque:

Banque Laurentienne du Canada
— Laurentian Bank of Canada

Capital social autorisé: 275 000 000 \$

Catégorie d'actions: privilégiées de catégorie A

Nombre d'actions: 3 000 000

Valeur nominale: aucune

Montant autorisé: 75 000 000 \$

Catégorie d'actions: ordinaires

Nombre d'actions: 30 000 000

Valeur nominale: aucune

Montant autorisé: 200 000 000 \$

Siège social: Montréal (Québec)

6. La banque sera réputée avoir eu des registres des dividendes et des gains ainsi que des changes d'intérêts annuels identiques, pour toute période pertinente antérieure au vingt-huitième jour de septembre 1987, aux registres des dividendes et des gains ainsi qu'aux charges d'intérêts annuels de La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

Fait à Montréal (Québec), le 10 juillet 1987.

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal
Le président et chef de la direction,
Roland Breton

AVIS DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie FRUIT B. O. INC. et sa version B. O. FRUIT INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, ce 8e jour de juillet 1987. ROGER DOMINGUEZ & ASSOCIÉS Procureurs de la compagnie

CORRECTION

Dans notre encart «Dollars» paru vers le 20 juillet, veuillez prendre note des modifications ci-dessous:

En page 10 — le texte s'appliquant aux couvercles pour bocaux à gros goulots aurait dû se lire: Prix cour. 1,495 SOLDE: 1,275 le paquet, alors que le texte indiquait: Prix cour. 99¢, SOLDE: 77¢ le paquet.

Nous regrettons les incon vénients qui auraient pu en résulter pour notre clientèle.

Bonimart
Le magasin EXTRA-SPECIAL de votre famille!

AVIS est donné par ces présentes que les garanties créées par l'acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage signé par Bijouterie Princesse Inc. — Princess Jewellery Trust Company — La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent de Fiducie, Canada Permanent, devant Me Robert Burke, notaire, en date du 8 août 1985 et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 9 août 1985 sous le numéro 584725, sont dévotement exécutées. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., c. P-16), LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST, aux droits de La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent, par Richter & Associés, agent.

GORE GÉNÉRALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE INC.

Monsieur Serge M. LaPalme, président et chef de la direction de Gore Mutual Insurance Company de Cambridge (Ontario), a le plaisir d'annoncer l'entrée en affaires, à compter du 27 juin 1987, de la société Gore générale, compagnie d'assurance inc.

Gore générale, constituée selon des lois de la province de Québec, a fait l'achat de la totalité du portefeuille de contrats d'assurance de la Compagnie d'Assurance Canadienne Universelle Ltee, un assureur IARD produisant 25 millions \$ de primes brutes annuellement au Québec. Le siège social de Gore générale est situé à Montréal (Québec).

Monsieur Maurice Legault, autrefois vice-président et directeur général de la Compagnie d'Assurance Canadienne Universelle Ltee, agit en qualité de vice-président, directeur général et secrétaire de Gore générale, compagnie d'assurance inc. Monsieur Legault assurera la continuité des services dans la province de Québec (grâce à ses nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'assurance) et sera appuyé par le personnel actuel.

Pour de plus amples renseignements, contactez: **Maurice G. Legault** (514) 485-2444

la fierté à une ville

montreal

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE
L'APPROVISIONNEMENT ET DES
IMMEUBLES

APPELS D'OFFRES

La Ville ouvrira des soumissions pour:

IMPRESSION D'UNE BROCHURE «LE VIEUX MONTRÉAL A PIED» 12 août 1987

IMPRIMANTES ET ALIMENTEURS POUR MICRO-ORDINATEURS 12 août 1987

LOGICIELS 12 août 1987

SYSTÈME CORPORATIF PAYE PERSONNEL 19 août 1987

Les devis, spécifications, clauses générales et conditions sont indiqués dans les documents de soumission que les personnes intéressées peuvent se procurer, gratuitement, à compter du 27 juillet 1987 en s'adressant à Monsieur Yves Roy, directeur du Service de l'approvisionnement et des immeubles, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal - H2M 1Z4. Pour informations, 872-1012. Hôtel de ville Montréal, le 24 juillet 1987

Le greffier de la ville: MAURICE BRUNET

AVIS DE VENTE À L'ENCHÈRE

(Art. 1979, du Code Civil du Bas Canada)

DANS L'AFFAIRE DE:

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

et la créancière

LES PRODUCTIONS DES ANNÉES 80 INC. la débitrice

PRENEZ AVIS que les biens dont la description sommaire apparaît ci-dessous sur lesquels la Société de Développement des Industries de la Culture et des Communications détient un nantissement commercial dûment enregistré du 11 avril 1985 au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 3575080 seront vendus à l'enchère le 29e jour de juillet 1987 à 10h00, au 3963, rue St-Denis à Montréal.

DESCRIPTION DES BIENS

1. Micro-ordinateur Mc Intosh 512K, no. F 4342K4M, 1000W, avec moniteur no. 360240 et modem no. 3742124539.

2. Photocopieur Minolta EP 350Z, no. série 166427 avec cabinet.

3. Appareil à photostat Danagraf 602 MS, no. série 602-2-112 incluant un processeur CP380.

PRENEZ également avis que vous pourrez inspecter lesdits biens une heure avant la vente à l'adresse ci-haut mentionnée ou sur rendez-vous en communiquant avec monsieur André Mathieu.

CONDITIONS: COMPTANT OU CHEQUE VISÉ — AU MOINS 25% À L'ADJUDICATION ET SELON LES TERMES ANNONCÉS À L'OUVERTURE DE LA VENTE.

ANDRÉ MATHIEU MANDATAIRE
GESTION PROTEC INC.
511, Place d'Armes
bureau 800
Montréal (Québec)
H2Y 2W7
Tél.: (514) 284-1148
Poste 346

Suite des Avis légaux
en pages C 10 et C 11

Si le Canada a doublé son aide à Haïti, c'est pour appuyer le processus de démocratisation

L'ambassadeur Claude Laverdure croit que le général Namphy veut laisser en héritage une élection

GILLES TOUPIN

Si le Canada n'a pas senti le besoin de dire à Haïti que son aide était conditionnelle, il a en revanche fait savoir qu'il l'avait doublée, depuis la chute de Duvalier, pour appuyer le processus de démocratisation en cours.

C'est l'idée que l'ambassadeur du Canada en Haïti, M. Claude Laverdure, a défendu hier à La Presse au cours d'une entrevue. En poste à Port-au-Prince depuis bientôt une année, M. Laverdure a rappelé que le Canada apportait cette année une contribution de \$16 à \$18 millions au développement d'Haïti. « Si nous refusons de dire que notre aide est conditionnelle, a-t-il déclaré, nous précisons qu'elle va dans le sens d'un appui à la démocratisation. Si le processus de démocratisation cessait, vous vous imaginez ce qui pourrait arriver. »

En vacances au Canada, l'ambassadeur Laverdure a rappelé que les États-Unis, dont l'aide avait également doublé cette année pour atteindre quelque \$110 millions, avaient assortie leur contribution de sept conditions. Récemment, lors des grèves générales qui ont secoué Haïti, tandis que se répétaient les appels des opposants à la démission du Conseil national de gouvernement (CNG), Washington avait menacé de couper l'aide si l'actuel gouvernement provisoire ne survivait pas jusqu'aux élections présidentielles de novembre. Selon M. Laverdure, le Canada se refuse à intervenir de la sorte sur la scène politique haïtienne.

Face aux événements récents qui ont causé la mort de 23 personnes en Haïti, M. Laverdure ne croit pas, contrairement à ce que nombre d'opposants clament, que le CNG veuille s'accrocher au pouvoir. « Je crois, dit-il, que le général Namphy et ses collègues veulent laisser en héritage une élection. » Mais cela ne signifie pas que ce pays de six millions

d'habitants sera au bout de ses peines. Actuellement, a-t-il laissé entendre, les duvaliéristes tentent de déstabiliser le processus de démocratisation. « Car ces gens seront les grands perdants d'une élection présidentielle », a-t-il expliqué.

Le défi économique

Mais le grand défi pour Haïti et ses dirigeants est d'ordre économique. « La démocratisation ne peut survivre sans développement économique », de dire M. Laverdure. « Les Haïtiens ont obtenu avec le départ de Duvalier une liberté d'expression totale et une amélioration des droits de la personne. Mais cela ne nourrit pas son homme, dit-il. Il faudra redonner au milieu rural et aux paysans les moyens d'améliorer leur condition. Il faut irriguer, reboiser, enrayer l'érosion, engraisser les sols, cultiver les produits susceptibles d'être exportés. Il faut stopper, par ces moyens, l'exode vers Port-au-Prince. La capitale haïtienne compte 65 p. cent de chômeurs. Je crois que ceux qui prônent la taïwanisation de Port-au-Prince n'ont pas tort. Il y a en Haïti une main-d'œuvre en or et bon marché. Les Haïtiens sont travaillants et les usines de transformation ont un avenir réel. »

Aussi, de poursuivre l'ambassadeur, ce que les grands donateurs comme les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la France et le Japon doivent faire, c'est de mettre sur pied des projets créateurs d'emplois pour les paysans sur place et non seulement pour quelques techniciens spécialisés. Dans le cadre de l'Agence canadienne pour le développement international, le Canada va mettre le paquet en ce sens. Par exemple, nous voulons désenclaver des villages lointains. Au lieu de construire une route avec la machinerie moderne nous le ferons au pic et à la pelle. Nous donnerons du travail ainsi à des centaines de personnes pour une



PHOTO PIERRE MCCANN, LA PRESSE
L'ambassadeur
Claude Laverdure

longue période de temps. »

Au cours de sa visite à La Presse, M. Laverdure a raconté les péripéties des diplomates étrangers en Haïti qui sont régulièrement victimes d'actes de vandalisme. A elle seule, l'ambassade canadienne s'est fait démolir trois voitures. Les activistes semblent croire que les diplomates sont des briseurs de grève. Les chancelleries ont dû émettre un communiqué commun pour tenter d'expliquer leur travail et leur neutralité dans le processus politique intérieur haïtien.

Autre cocasserie de la vie haïtienne soulignée par M. Laverdure: l'influence prédominante et la séduction exercée par la télévision de Radio-Canada, notamment l'émission Le Point, et par la période des questions de l'Assemblée nationale du Québec (le câble), captées quotidiennement, sur les moeurs politiques haïtiennes.

Bonn ne réussit pas à faire accepter par Téhéran la résolution de l'ONU

Les pétroliers koweïtiens poursuivent leur route dans le Golfe

Agence France-Presse
BONN

Bonn, quasiment seul dans le camp occidental à entretenir de « bonnes relations » avec Téhéran, a reçu hier le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, mais s'est vu opposer une fin de non recevoir en plaidant en faveur de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la guerre du Golfe tandis que les deux pétroliers koweïtiens, « repavillonnés » et escortés par la marine américaine, étaient à mis-parcours en milieu de journée hier dans le Golfe.

M. Velayati a réitéré, au cours d'une conférence de presse, que l'Iran « n'avait aucune raison d'accepter » la résolution du Conseil de sécurité qui ordonne à l'Iran et l'Irak de mettre fin à leurs hostilités. Il a répété le point de vue de son pays reprochant au Conseil de n'avoir pas dénoncé l'Irak comme agresseur. L'Iran, a-t-il ajouté, poursuivra la guerre contre l'Irak « aussi longtemps que le régime agressif de Saddam Hussein demeurera au pouvoir à Bagdad ».

M. Velayati est le plus haut responsable iranien à se rendre en RFA depuis la chute du chah en 1979. Il a eu hier de longs entretiens avec son homologue ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, avec le président Richard von Weizsäcker et avec le chancelier Helmut Kohl.

Dans le Golfe, les deux pétroliers koweïtiens *Bridgeton* et *Gas Prince* poursuivaient sans incident leur périple vers le Koweït.

« Tout est calme et aucune attaque iranienne n'a été signalée », ont indiqué des sources maritimes dans la région.

Par ailleurs, quatre avions Phantom F-4 iraniens se sont approchés mercredi des deux navires koweïtiens battant pavillon américain mais ils ont fait demi-tour après avoir reçu un avertissement.

M. Velayati a dit à Bonn que l'Iran n'attaquerait pas de vaisseaux dans le Golfe tant que l'Irak n'attaquerait de bâtiments

iranien. Mais, dans un message à M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, M. Velayati a dit que l'Iran considérait tout pétrole transporté par les pétroliers koweïtiens « repavillonnés » comme étant des « produits interdits » destinés à Bagdad dans la guerre qui dure depuis sept ans entre l'Iran et l'Irak. L'Iran agit avec détermination, selon M. Velayati, et avec puissance pour s'opposer à toute politique expansionniste et interventionniste américaine dans les eaux du golfe Persique.

L'armée indienne doit intervenir à Meerut

Agence France-Presse
NEW DELHI

Onze personnes ont été tuées, dans la nuit de mercredi à hier, au cours d'affrontements entre hindous et musulmans à Meerut (80 km au nord de New Delhi) et dans les environs, a indiqué hier l'agence de presse indienne PTI. L'armée indienne a été dépêchée dans la région pour assurer le maintien de l'ordre.

Trois nouveaux corps mutilés ont été amenés à l'hôpital dont dépend le village de Sakauti, non loin de Meerut, que des affrontements inter-communautaires ont embrasé pendant la nuit.

Cinq personnes, dont trois femmes, avaient été tuées dans la nuit par les émeutiers, dans ce village où la violence inter-communautaire avait fait 120 morts en mai dernier.

A Meerut même, trois autres personnes ont été les victimes des émeutiers dans la journée d'hier. Les autorités indiennes ont fait appel à l'armée, et l'ordre a été donné à la police de tirer à vue sur les émeutiers, a rapporté l'agence indienne. Quelque 15 000 membres des forces de l'ordre ont pris position à Meerut.

Mercredi, une rumeur selon laquelle un commerçant hindou avait été enlevé et abattu par des émeutiers avait mis le feu aux poudres.

La police tire sur la foule, au Bangladesh : au moins 8 morts

Reuter, AFP
Dacca

La police a tué au moins huit personnes hier à Dacca et dans trois autres villes du Bangladesh en tentant de disperser des manifestants antigouvernementaux, au deuxième jour d'une grève générale lancée par l'opposition, a annoncé le ministère de l'Intérieur du Bangladesh.

Le quartier commercial de Motijheel à Dacca, où cinq personnes ont été tuées, a été le plus touché par les violences. 51 policiers ont été blessés dans le quartier et 52 personnes ont été arrêtées dans la capitale, a ajouté le ministère.

Dans la ville portuaire de Chittagong, la police a tiré sur la foule, tuant une personne. Un manifestant et 13 officiers de police ont été blessés au cours

de cet incident.

Un ouvrier a été tué à Khulna et un autre à Sirajganj, au cours d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

La police a également ouvert le feu à la gare d'Akhaura, où les grévistes avaient érigé des barricades et interrompu la liaison ferroviaire avec Dacca.

La plupart des commerces et bureaux de Dacca étaient fermés après les affrontements d'hier, qui ont laissé les rues jonchées de voitures brûlées et de débris de verre.

Le mouvement devait prendre fin aujourd'hui à midi, mais les principaux leaders de l'opposition ont menacé de poursuivre les actions antigouvernementales jusqu'à ce que le gouvernement du président Hussain Mohammad Ershad démissionne et que de nouvelles élections soient organisées.

Le Liban paralysé par une autre grève générale

AFP, Reuter
BEYROUTH

■ La seconde grève générale en trois mois au Liban était observée hier dans presque toutes les régions du pays, où la crise économique et sociale réduit à la misère de nombreux Libanais.

L'appel à la grève a été lancé par la Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL), qui regroupe toutes les formations professionnelles. Il a été respecté dans toutes les régions, chrétiennes et musulmanes, à l'exception de la bande frontalière au sud du pays, contrôlée par Israël.

Le trafic aérien a été interrompu à l'aéroport international de Beyrouth jusqu'à midi hier. Le secteur bancaire a suspendu ses activités pour 24 heures, tout comme la presse, qui n'a pas travaillé mercredi pour ne pas paraître hier. Les commerces, les cen-



Ces jeunes Libanais du quartier musulman de Beyrouth ont manifesté hier pour protester contre l'inflation qui sévit au Liban, les prix ayant doublé depuis le début de l'année

PHOTO REUTERS

tres balnéaires et les restaurants ont fermé leurs portes dans tout le pays.

Seules les pharmacies et les boulangeries étaient ouvertes.

Les dirigeants de la CGTL ont organisé une manifestation sur la ligne de démarcation, au point de passage dit des Franciscaines, le seul qui relie actuellement les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth. Ce rassemblement visait à manifester l'unité de la population face à la crise économique sans précédent qui frappe le Liban. Le taux annuel d'inflation est estimé actuellement à plus de 200 p. cent.

Par ailleurs, les intégristes chiites pro-iraniens de la Résistance islamique ont affirmé avoir tué

quatre soldats israéliens dans l'attaque hier d'une patrouille au Liban-sud.

Dans un communiqué publié à Beyrouth, la Résistance islamique a indiqué que ses hommes ont tendu une embuscade à une patrouille israélienne à Toumat Niha, dans le secteur de Jezzine (73 km au sud-est de Beyrouth). Quatre soldats israéliens ont été tués et un cinquième blessé par les tirs du commando, précise le communiqué.

Un porte-parole militaire israélien a pour sa part annoncé qu'un « combattant non identifié » a été tué hier lors d'un accrochage avec une patrouille de l'armée israélienne dans la « zone de sécurité » contrôlée par l'Etat hébreu au Liban-sud.

Désarmement : l'Occident accueille favorablement la proposition de Gorbatchev

Les É.-U. réticents au sujet des Pershing en RFA

AFP, Reuter, AP
GENÈVE

■ La proposition du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev d'éliminer la totalité des missiles nucléaires de portée intermédiaire (INF) soviétiques et américains a été accueillie de façon positive hier par les principaux alliés des États-Unis.

Cependant, à l'instar de Washington, la plupart des capitales occidentales préféraient attendre, pour se prononcer, de connaître les détails de la proposition formelle que les Soviétiques ont présentée au cours de la réunion entre les négociateurs soviétiques et américains demandée par Moscou et qui s'est ouverte hier après-midi à Genève.

De fait, les conditions posées hier à Moscou par le maréchal Sergueï Akhromeev, chef d'état-major de l'armée soviétique, ont conduit la Maison-Blanche à annoncer que la position des États-Unis sur les Pershing I-A n'avait pas changé et ne changerait pas.

Akhromeev a notamment posé comme condition d'un accord la prise en compte de 72 missiles américains Pershing I-A, dont dispose l'armée de l'air allemande et que Washington et Bonn refusent de mettre dans la balance à Genève.

Reactions favorables partout dans le monde

Avant l'énoncé de ces conditions, le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, s'était félicité de la proposition du numéro un soviétique en ajoutant qu'elle pourrait augurer « d'un accord définitif et d'un possible sommet » Reagan-Gorbatchev.

Le négociateur soviétique en chef pour le désarmement, Yuli Vorontsov, a pour sa part estimé à Moscou que les nouvelles propositions pourraient

aboutir à un accord d'ici deux mois et permettre la tenue d'un sommet des superpuissances cette année.

À Tokyo, la proposition d'élimination totale des SS-20 d'Asie a été accueillie avec satisfaction mais aussi avec circonspection. Le premier ministre Yasuhiro Nakasone a déclaré devant le parlement que son gouvernement « saluait cette nouvelle politique... qui fait naître l'espoir d'un nouveau sommet américano-soviétique ». Cette offre est conforme à la position du Japon, a souligné de son côté le secrétaire général du gouvernement, Masaharu Gotoda, qui a toutefois mis en garde contre toute pré-condition des Soviétiques.

La RFA considère que « ces nouvelles propositions représentent un pas en avant substantiel », a affirmé le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher.

À Londres, le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a estimé qu'une telle proposition « serait extrêmement positive ».

Un porte-parole du ministère néerlandais des Affaires étrangères s'est réjoui à La Haye des déclarations de M. Gorbatchev; même chose à Stockholm, tandis qu'à Athènes le porte-parole du gouvernement annonçait que la Grèce approuvait « toute initiative qui prévoit le désarmement nucléaire partiel ou global ».

À l'OTAN, à Bruxelles, on estimait de sources concordantes que M. Gorbatchev, en décidant l'abandon des cent têtes nucléaires intermédiaires que l'URSS souhaitait auparavant maintenir en Asie, avait fait une concession supplémentaire en direction de l'élimination totale de cette catégorie d'armes.

À Paris, enfin, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a indiqué que la France attendait le texte des déclarations du numéro un soviétique avant de se prononcer.

DÉPÊCHES

PHILIPPINES

Rebelles musulmans tués

■ Sept rebelles musulmans et deux militaires ont été tués lors des combats qui se déroulent depuis mercredi dans l'île de Mindanao entre l'armée philippine et le Front de libération nationale Moro (MNLF). Une unité d'élite de l'armée philippine est intervenue et a encerclé quelque 300 rebelles près de la ville côtière de Pangasinan, dans la province de Zamboanga del Norte.

SOUDAN

Bilan sanglant

■ Les forces gouvernementales soudanaises ont tué 240 rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) dans le sud du pays au cours de récentes opérations, a rapporté hier l'agence officielle Sana en citant une source militaire. Le plus important affrontement a eu lieu en juillet, note l'agence. La SPLA combat l'armée soudanaise dans le sud du pays pour renverser le régime de Khartoum.

ESPAGNE

Membre de l'ETA tué

■ Une femme a été tuée et huit personnes ont été arrêtées lors d'une opération de police contre un groupe présumé de l'organisation séparatiste basque ETA, a annoncé hier le gouvernement régional. Lucia Urigoitia, 28 ans, soupçonnée d'appartenir à l'ETA, a été tuée lors d'un échange de coups de feu avec la police, tard dans la soirée de mercredi, dans un appartement de la banlieue de San Sebastian.

PANAMA

Pas d'aide américaine

■ L'administration Reagan a annulé une aide de \$26 millions au Panama en signe de mécontentement devant l'extension du rôle de l'armée dans les affaires de gouvernement, a indiqué hier le département d'État. Washington entend aussi limiter ses contacts avec le général Manuel Antonio Noriega, le chef de la Défense panaméenne dont la démission est réclamée par une large couche de la population.

ÉQUATEUR

Pas de grâce pour les mutins

■ Le gouvernement équatorien ne graciera pas les 58 soldats de l'armée de l'air condamnés cette semaine à des peines de prison pour avoir retenu en otage le président Leon Febres Cordero, a annoncé le ministre de l'Information. Les soldats mutins demandaient la libération d'un ancien commandant de l'armée de l'air, le général Frank Vargas Pazzos, emprisonné après avoir conduit deux rébellions ratées.

INDE

Autre démission

■ Le ministre indien pour les Entreprises publiques, Kamla Kant Tewary, un partisan dévoué du premier ministre Rajiv Gandhi, a été forcé de démissionner hier. La démission du ministre a été demandée par le président Zail Singh, qui a été accusé par M. Tewary de travailler pour la création d'un Etat sikh indépendant. Arun Singh, ministre de la Défense, et Mohammed Sayeed, ministre du Tourisme, avaient respectivement donné leur démission les 18 et 14 juillet derniers.

LA GRANDE VENTE

"Tout ça, tout de suite"

DE GRANADA

Le plus important fournisseur de produits électroniques pour le consommateur vous fait maintenant une offre inimaginable qui vous fera épargner jusqu'à 1 000\$ sur des téléviseurs et magnétoscopes haut de gamme neufs et pratiquement neufs. Ces produits sont offerts avec une garantie complète et le meilleur service après vente sur le marché.

Notre vente grande première "Tout ça tout de suite" débute le 1^{er} août.



Téléviseur de projection 40"
Avant 3 495\$. . . Maintenant 2 495\$
Épargnez 1 000\$

Moniteur couleur Electrohome avec télécommande
Avant 1 099\$. . . Maintenant 899\$
Épargnez 200\$

Téléviseur couleur meuble avec télécommande
Avant 849\$. . . Maintenant 599\$
Épargnez 250\$

Téléviseur couleur 26" meuble, avec contrôle automatique de la couleur
OFFRE SPÉCIALE 299\$

Moniteur couleur 20" avec télécommande
Avant 649\$. . . Maintenant 499\$
Épargnez 150\$

Téléviseur couleur 20" avec télécommande et convertisseur intégré
Avant 599\$. . . Maintenant 399\$
Épargnez 150\$

Téléviseur couleur 20" avec télécommande toutes fonctions
Avant 399\$. . . Maintenant 299\$
Épargnez 100\$

Téléviseur couleur 20" avec ajustement automatique des couleurs
OFFRE SPÉCIALE 249\$

Téléviseur couleur 20"
OFFRE SPÉCIALE 149\$

Téléviseur couleur 14" avec télécommande
Avant 399\$. . . Maintenant 329\$
Épargnez 70\$



Magnétoscopes haut de gamme VHS stéréo haute fidélité avec télécommande
Avant 999\$. . . Maintenant 649\$
Épargnez 350\$

Magnétoscopes portatifs VHS toutes fonctions avec télécommande
Avant 799\$. . . Maintenant 599\$
Épargnez 200\$

Magnétoscopes VHS système à 4 têtes stéréo avec télécommande et convertisseur
Avant 649\$. . . Maintenant 499\$
Épargnez 150\$

Magnétoscope VHS système à 3 têtes et télécommande
Avant 559\$. . . Maintenant 449\$
Épargnez 110\$

Magnétoscope VHS système à 4 têtes et télécommande sans fil
Avant 529\$. . . Maintenant 399\$
Épargnez 130\$

Magnétoscope VHS à chargement avant avec télécommande à système de retenue
Avant 499\$. . . Maintenant 399\$
Épargnez 100\$

Magnétoscope VHS multi-fonctions avec télécommande sans fil
Avant 499\$. . . Maintenant 399\$
Épargnez 100\$

Magnétoscope VHS ultra-mince à fonctions multiples avec télécommande
Avant 399\$. . . Maintenant 349\$
Épargnez 50\$

Magnétoscope VHS multi-fonctions à système 4 têtes
Avant 399\$. . . Maintenant 299\$
Épargnez 100\$

Appareil enregistreur vidéo VHS multi-fonctions
Avant 399\$. . . Maintenant 349\$
Épargnez 50\$

Appareil enregistreur vidéo VHS 4 fonctions avec télécommande
Avant 349\$. . . Maintenant 249\$
Épargnez 100\$

Appareil enregistreur VHS avec capacité d'enregistrement de 6 heures
OFFRE SPÉCIALE 199\$

Ensemble combo téléviseur couleur 20" toutes fonctions et magnétoscope VHS avec support
OFFRE SPÉCIALE 399\$

Caméra vidéo VHS avec zoom intégré et tube neuvicon
Avant 599\$. . . Maintenant 399\$
Épargnez 200\$

Magnétoscope VHS
OFFRE SPÉCIALE 199\$

CETTE VENTE SE TERMINE LE 29 AOÛT

LE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI
GRANADA
TOUT ÇA, TOUT DE SUITE!

7111, rue Saint-Hubert
274-7765

2906, chemin Chambly
Longueuil
463-3333

Place Versailles
274-7765

1805, rue Sainte-Catherine
937-2311

3935, boul. Taschereau
Saint-Hubert
656-4000

305, avenue Dorval
636-8811

3252, boul. Saint-Martin
Laval
688-8840

Les services correctionnels devront resserrer la sécurité

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les fonctionnaires des Services correctionnels canadiens et de la Commission des libérations conditionnelles ont reçu l'ordre de resserrer les mesures de sécurité entourant leur activité pour empêcher que ne se reproduise des tragédies comme le meurtre, en juillet 1985, d'une travailleuse sociale à l'emploi d'une maison de

transition de la capitale fédérale, a annoncé hier le solliciteur général Jim Kelleher.

Agée de 21 ans, Mme Cécilia Ruygrok travaillait à Kirkpatrick House à Ottawa, où elle fut assaillie sexuellement et poignardée à mort, alors qu'elle accomplissait son quart de nuit.

L'un des résidents de cette maison de transition, Allan Sweeney, a été reconnu coupable de ce meurtre.

Pluies acides: une coalition politique, industrielle et écologique fait des propositions au Congrès US

Presse Canadienne
WASHINGTON

■ Une coalition d'industriels, d'hommes politiques et d'écologistes américains a demandé hier au Congrès des États-Unis d'accorder aux industries plus de temps pour réduire les émissions qui causent les pluies acides.

De plus, la coalition a réclamé l'aide financière du gouvernement fédéral pour développer des façons plus propres de brûler le charbon.

« Un programme de lutte aux pluies acides a besoin du bâton et de la carotte pour fonctionner efficacement », a fait remarquer M. Tony Earl, porte-parole

de la coalition et ancien gouverneur du Wisconsin.

La carotte, serait l'aide fédérale dans le domaine technique, tandis que « le bâton doit être représenté par des dates limites pour la réduction des émissions qui doivent être respectées ».

En vertu du projet de la coalition, les réductions seraient plus

lentes au cours des cinq prochaines années, mais beaucoup plus rapides au cours des cinq années suivantes.

L'administration Reagan a offert une forte résistance à des contrôles plus sévères des émissions, provoquant une tension dans les relations avec le Canada.

ATTENTION, AUBAINES POUR TOUS! VENDREDI ET SAMEDI

UN RABAIS ADDITIONNEL DE

25%

SUR LES ARTICLES MODE PRINTEMPS/ÉTÉ
DÉJÀ RÉDUITS*

2 JOURS SEULEMENT, LES VENDREDI ET SAMEDI 24 ET 25 JUILLET

EN EFFET, VOUS POURREZ ÉCONOMISER
ENCORE PLUS VENDREDI ET SAMEDI
LORS DE NOTRE SOLDE DE VÊTEMENTS,
TENUES SPORT, CHAUSSURES ET
ACCESSOIRES MODE POUR HOMMES,
FEMMES ET ENFANTS

Vous attendiez l'occasion idéale pour vous procurer cet article mode qui vous fait tant envie, et bien la voici! Vous n'avez que vendredi et samedi pour bénéficier d'un rabais supplémentaire de 25% sur les articles déjà réduits, même de 50%. Complet, robes, pantalons, chandails, chaussures, shorts, maillots de bain, tenues de nuit, lingerie, accessoires mode et bien d'autres. Pour cette année ou pour l'été prochain, vous êtes assurés de réaliser des économies hors pair. Venez vite pour un meilleur choix. La sélection varie selon le magasin. Le rabais ne s'applique pas sur la marchandise Le Grenier, les tenues Polo^{MD}, les fourrures, cosmétiques, fragrances et franchises.
Achat en magasin seulement.

* RECHERCHEZ LES AFFICHES DE LIQUIDATION

GRAND SOLDE estival CHEZ SIMPSON

Simpson

MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction
garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.